

DOCUMENTS D'ARCHIVES
concernant des orgues et facteurs d'orgues
Rhéno - Mosans.

R. Forgeur.

1. Liège Saint-Nicolas-outre Meuse (1690)
2. Echternach (1703)
3. Limbourg (1723)
4. Soumagne (1757)
5. Liège, Abbaye des Prémontrés (1774-1806)
6. Les facteurs Mûseler
7. Le facteur Matthieu Graindorge
8. Les facteurs Cralle
9. André Severin
10. Pascal (de) Limbourg 17°S.
11. Arnold de Molle (17°S)
12. Christophe Baller (début du 18°S.)
13. Philippe (le) Picard (décédé en 1729)
14. Henry Mûseler (complément au 6°)
15. Roland Meunier (1714 - décédé après 1784)
16. Léonard - François Delvaux (1777 - 1847)

1. L'orgue de Saint-Nicolas-outre-Meuse à Liège. (1691)

En 1690 ou 1691, la fabrique d'église Saint-Nicolas-outre-Meuse à Liège s'adressa à Arnold (de) Molle pour la confection d'un orgue à placer dans l'église paroissiale. Comme le facteur ne s'exécutait pas dans les délais normaux, le curé, Pierre de Falloise (1) envoya un certain Jean Moreau, chez le facteur, pour connaître l'état d'avancement des travaux. Peu après Pâques 1691, Moreau se rendit au domicile de Molle. (2)

Il constata l'existence d'un "secret, des soufflets achevés et d'une partie du jeu"; il conseilla au facteur de venir les dresser dans l'église, "à cette fin que les paroichiens voient qu'on travailloit, murmurants de ne rien veoir apres avoir donné son argent".

Loin de suivre ce sage conseil, Arnold de Molle persista dans son inaction, si bien que le conseil de fabrique pria Jean Moreau de déclarer devant notaire les circonstances de sa visite chez le facteur.

Moreau accepta et se rendit, le 10 août 1691 chez le notaire Henri Léonard, sur le Ponceau, paroisse Saint-Nicolas-outre-Meuse, où il déclara ces faits et promit de les déclarer à nouveau devant les cours de justice, chasue fois qu'on le lui demanderait. Hubert Colette et Catherine von Amel signèrent eux aussi, cet acte officiel, ainsi qu'un second acte passé dans les mêmes circonstances. (3) Dans celui-ci nous voyons comparaitre maître Jean-François Posselius (4), facteur d'orgue; à la demande du curé Falloize il déclare "qu'en six mois de temps on pouroit faire orgue et dresser trois jeux d'iceluij, pour faire jouer comme prestant, bourdon et flutte". Il promet de faire ces jeux endéans ces délais sous peine d'une peine ou amende que l'on voudra fixer.

Nous ne connaissons pas encore la suite de ce conflit que les archives de la fabrique d'église (5) ou des échevins de Liège révéleront un jour. De Molle a-t-il été contraint d'achever l'orgue? Posselius lui a-t-il été substitué? De toutes façons, ces actes jettent un peu de lumière sur la carrière quasi inconnue de ces deux facteurs: c'est ce qui m'a incité à les faire connaître sans retard.

.....

- 1). Pierre Alexandre de Falloize, chanoine prémontré de Beaufort, devint abbé de ce monastère en 1695, fut suspendu en 1706 et mourut la même année. V. Berlière, Monasticon belge, II, 2°, livraison 1929, p234.
- 2). Arnold de Molle est cité par la capitulation de 1684: il habitait rue de la Goffe "à la couronne impériale"; il était noté comme "faiseur d'orgues et marchand de chandelles de suif". J. Yernaux dans B.S.B.L. 14 (1937) 70, et Gobert T.: Liège à travers les âges; t.3 (1926) 162.

En 1692, Molle entretint l'orgue de l'église luthérienne de Maastricht pour 12 Reichsthaler soit 48 florins de Maastricht mais quand le consistoire décida trois ans plus tard, de construire un nouvel orgue, il s'adressa à un autre facteur Henri Metzheer. - P.M. Dejong et Th. Franssen: Het orgel van de lutherse kerk te Maastricht, Maastricht 1960, polycopie p.1 et 2.

- 3). A.E.L. Protocole du notaire Henri Léonard. Ces deux actes m'ont été signalés par mon collègue Jean Lechanteur que je remercie vivement.
- 4). Le peu que l'on connaisse de ce facteur a été exposé dans L'Organiste VII, 1 (1975) 16-21.
- 5). Déposées aux A.E.L., ces archives n'ont rien révélé, tout au moins, les registres qui, normalement, auraient dû faire allusion à ce conflit.

&&&&&&

2. L'achèvement de l'orgue de l'abbatiale d'Echternach (1703)

C'est une procuration bien curieuse que celle qui fut signée à Trêves le 6 décembre 1703 par "Anne Marguerite Ber, veuve d'Etienne Adam, ci-devant maître facteur d'orgues, résidente à Trêves" (1)

Elle donne pleins pouvoirs à "François Louis dit Picard, organiste de l'abbaye impériale d'Echternach de traiter et convenir de prix avec tel facteur d'orgue qu'il jugeras a propos et ce pour parachevé l'orgue de l'abbaye Dechternach (2), commencé par feu son marij et que, tout ce que ledit picard feras seras tenu pour fait". Les témoins étaient Samuel Laloire et Marius, prêtre.

Trois semaines plus tard, le 29 décembre 1703, le même François Louis Picard et Philippe le Picard, facteur d'orgues (3) comparaissent devant le notaire public Lambert Ogier, demeurant à Liège, pour y signer une convention à laquelle est jointe la procuration donnée par Marguerite Ber au premier comparant. Celle-ci s'engage à payer 1300 livres de France à Philippe le Picard "lorsque celuj-cy aurat repassez et racomodez l'orgue qui se trouve dans ladite abbayeimpériale d'Epternack et y corrigez les fautes qui ont été déclarées par la visite qui en a été faite et la mettre dans un état parfait au dire des scavants". La demoiselle Ber engage ses biens meubles et immeubles en garantie de paiement. L'acte s'achève par les clauses judiciaires habituelles. Il fut signé chez le notaire, dans la paroisse Saint-Adalbert, par le notaire, son fils Gilles, Martin Bertrand et les deux Picard.

Même si l'orgue de l'église abbatiale bénédictine, actuellement paroissiale d'Echternach n'existe plus, cet acte intéresse l'histoire de l'orgue car il montre à quel point la renommée de Philippe II le Picard commençait à s'étendre, même si l'on tient compte du fait que l'organiste était probablement un parent.

Ce Philippe II, père des deux facteurs liégeois, Jean-Baptiste et Jean-François, ainsi que du facteur établi à Metz, Joseph, était probablement apparenté aussi à Antoine Picard auquel un auteur sérieux attribuait l'orgue de l'abbatiale de Saint-Hubert en Ardenes dont le beau buffet, daté 1685, subsiste encore. (4)

Récemment on a cru reconnaître Antoine le Picard dans le "maître Antoine" qui en 1707, fournit l'orgue de la paroisse de Verviers. Je ne puis cependant me rallier à cette conclusion: en effet, différents passages des comptes du curé (5) démontrent que c'est à Düsseldorf qu'il faut chercher la résidence de ce maître Antoine, ou à tout le moins, entre cette ville et Verviers: deux fois le voiturier de Düsseldorf va chercher les pièces de l'orgue "au pays de maître Antoine". Celui-ci est payé en "écus d'Allemagne" et non en florins par l'intermédiaire d'un certain Monsieur Cupeure qui ne peut être qu'un Kupper.

Je suis convaincu qu'il s'agit d'Antoine Schiffers ou Scheiffers de Schelsen près de Mönchen-Gladbach et Rheidt, soit à quelques kilomètres de la route Verviers - Düsseldorf. Il est l'auteur de l'orgue de l'église catholique de Beeck près de Wegberg 1695 (Kreis Erkelenz) alors au diocèse de Liège, de St Remy à Viersen 1697 et de Dülken en 1714, tous perdus ou détruits. (6)

Pour en revenir à l'orgue d'Echternach, nous savons qu'il avait été construit sous l'abbatiat de Benoit Zender (1694-1717) car deux chroniques nous l'affirment. La première, celle d'Eringier dit que ce grand instrument fut commencé en janvier 1699 et achevé en août 1701; la seconde, celle de Kees, déclare que l'abbé fit poser un nouvel orgue très précieux, qu'il décora toute la partie inférieure de l'église et fit édifier à grands frais un nouvel autel.

Monsieur Paul Spang, directeur des Archives de l'Etat à Luxembourg, qui a bien voulu consulter les deux susdites chroniques, me dit qu'il n'a pas trouvé trace d'un contrat passé au sujet de l'orgue et qu'il ne garde guère d'espoirs d'en trouver. (7) La découverte de Monsieur Lechanteur n'en est que plus utile.

.....

- 1). La procuration est jointe à l'acte cité ci-dessus, inséré dans le protocole du notaire Lambert Ogier conservé aux A.E.L. Je remercie mon collègue Jean Lechanteur qui a eu l'obligeance de me signaler cet acte.

Stehan Adam est quasi inconnu même à Trêves. Le 18 avril 1698, il obtint une dispense pour épouser Marguerite Behr à St Gangulphe; cinq ans plus tard il répara l'orgue de cette église. (Bistumarchiv Trier N°71, 3 N 2536). Je remercie le Dr Laufner, directeur de la bibliothèque communale qui m'a fourni ces précisions, ainsi que Mme Dr Duchardt-Bösken, archiviste de l'évêché de Mayence et le Dr. Meyer-Siat de Schiltigheim en Alsace, qui ont bien voulu faire des recherches sur Adam, malheureusement sans succès.

- 2). Sur l'église abbatiale d'Echternach, voir Dr Richard-Marie Staud et Joseph Reuter: Die kirchlichen Kunstdenkmäler der Stadt Echternach, Luxembourg, 1952, 224p in 8° qui, à la p 52 rappelle l'oeuvre de l'abbé Zender (1694-1707).

Il signale que l'orgue fut achevé le 30 octobre 1701. Les français supprimèrent l'abbaye fin 1797, vendirent les bâtiments et les biens: le mobilier de l'église fut vendu ou détruit (p.66) ce qui fut le sort des autels, des stalles et de l'orgue; l'église devint une faïencerie; les célèbres manuscrits vendus en vente publique. A moitié ruinée, l'église fut rebâtie à partir de 1863, reconsacrée en 1868 et réaffectée au culte, puis devint paroissiale au lieu de la vieille et belle église St Pierre, heureusement conservée.

En 1703, le Luxembourg était plongé dans les horreurs de la guerre de succession d'Espagne et souvent occupé, pillé et ravagé par les troupes françaises.

- 3). Philippe II le Picard importa chez nous la facture française. Né à Noyon, résidant à Liège depuis 1702 au moins, il y mourut le 15 mai 1719. Il est le père de trois facteurs d'orgues, Guillaume établi à Metz, et deux autres demeurant à Liège: Jean-Baptiste et Jean-François qui devinrent chanoines de la cathédrale de Metz. (Bull. Le Vieux-Liège, 190 (1975)483-486). Son oeuvre et sa vie ont été rappelés par J. Yernaux (p 73-74), José Quitin (B.I.A.L. 80 (1967) 21-22, et Henri Hamal (Bull. Le Vieux-Liège, 183 (1973) 305).

On y ajoutera la mention de travaux de réparation à St Denis, le 15 février 1708, pour 38 florins (A.E.L. St Denis 35 fol 77 et 36 à la date) et à Ste Croix en 1716 pour la somme élevée de 700 florins bant-Liège. (analyse du contrat dans B.I.A.L. 87 (1875) 161-162, ainsi qu'une restauration très importante de l'orgue de la collégiale de Huy qui coûta au moins 462 florins payés en 1722. (E. De Vos, Orgues et organiers à Huy, dans L'Organiste I, 3 (1969)7 et II,2 (1970)2.

Par contre, on a écrit que Picard était cité dans les décisions du chapitre de St Denis le 17 janvier 1708; or il n'y eut pas de chapitre ce jour-là. 5A.E.L. St Denis, reg.35 et 36) Le registre de comptes 450 ne cite pas non plus le nom de Picard aux folios indiqués: il s'agit de comptes de dépenses et non de conclusions capitulaires. Hamal lui attribue à tort l'orgue de St Martin; Mr Quitin (B.I.A.L. 80, 1967, 42) a prouvé que c'est en 1743 ou 4 que cet orgue fut reconstruit, soit bien après la mort de Philippe II le Picard. Des recherches effectuées dans les protocoles des notaires qui furent secrétaires du chapitre à cette époque, J.B.Duperront et P. Bernard ont été infructueuses.

- 4). François Mouzon, né en 1822, instituteur à St Hubert, à la p 108 de son Précis de l'histoire chronique de l'abbaye et de la ville de St Hubert, Liège 1848, et à la p 115 de son Histoire chronique de l'abbaye et de la ville de St Hubert 1857 affirme, sans preuve, qu'Antoine Picard était l'auteur de l'orgue de 1685. En général, son oeuvre est pourvue d'esprit critique et bien informée pour les temps modernes. Floris van der Mueren, Het Orgel in de Nederlanden, Louvain 1931, aumet cette attribution (p 130) sans citer sa source et publie p. 169-170, une disposition de l'orgue datée de 1842, telle qu'elle était après la restauration importante mais restée anonyme de 1778. Il laisse croire que c'est l'état de l'orgue de 1686 qui n'est pas établi.

- 5). Jules Peuteman, Un mémorial de Laurent Lemoine, curé de Verviers (1661-1732) dans Bulletin des archives verviétoises II (1948-1952) p I à VIII et 1-50 à la fin du volume.
- 6). Karl Dreimüller, Beitrage zur niederrheinischen Orgelgeschichte, dans Beitrage zur rheinischen Musikgeschichte, Heft 14 (1956) 17-57, sur Schiffers, p 37-40.
- 7). Je le remercie vivement pour ses recherches et sa collaboration.

&&&&&&

3. L'Orgue de Limbourg (1723)

En 1720 il y avait un orgue dans l'église de Limbourg, capitale du duché du même nom, inclu dans les Pays-Bas Autrichiens, mais, chose curieuse, loin d'être une propriété publique, l'instrument appartenait au sieur Henri Hubert Goffin, prêtre.

Celui-ci comparut le 6 mai devant les représentants de la ville et de la fabrique d'église, en présence du notaire Basaille, et déclara faire don de l'orgue à la fabrique d'église. En retour, celle-ci s'engageait à faire célébrer annuellement, au mois de mai, deux messes basses pour le repos des âmes de la famille du donateur.

Emporté par cet acte généreux, le curé - qui à Limbourg portait le titre de prévôt - s'engagea à les célébrer gratuitement. En outre, les représentants de la ville promirent de les faire dire à ses frais, si à l'avenir un curé se montrait défaillant de payer l'organiste durant la vie du prévôt actuel. (1)

Les clauses de ce contrat ne furent-elles pas exécutées? L'orgue ne donna-t-il pas satisfaction? Voulut-on le vendre pour en acquérir un plus grand ou un meilleur? Je ne sais.

Trois ans plus tard, le pasteur de Limbourg demanda un devis pour un orgue à deux claviers au facteur Laurent Gilmann, demeurant à Cornelimünster, capitale de la principauté abbatiale dont l'abbé était seigneur de Mortroux, ce même Gilmann qui trois ans après serait appelé par les jésuites wallons de Liège, à achever le positif de leur orgue (2).

Le 28 mai, Gilmann répondit au prévôt de Limbourg en lui proposant un devis détaillé d'un orgue à deux claviers avec 12 registres pour le grand orgue et 8 pour l'écho, avec claviers accouplables pour 350 écus ou 300 sans l'écho. (3)

Quatre mois plus tard, le 29 septembre 1723, les autorités communales et fabriennes d'une part les facteurs Gilmann et son beau-père J.J.Brammertz de l'autre, comparaissaient devant le notaire Poswick pour signer le contrat; (4) les seconds comparants s'engageant à construire l'orgue selon les termes de la susdite lettre ointe au contrat. L'orgue sera achevé pour le 15 avril prochain; ils fourniront les bois et fers nécessaires, faire ou faire faire la boiserie; s'engagent à entretenir et perfectionner l'orgue pendant l'année qui suit le jour du placement.

Par contre, les premiers comparants, - la ville et la fabrique - s'engagent à affermir le doxal (jubé), à livrer les deux sommiers avec ferailles et planches pour les couvrir, à payer le transport de tous les tuyaux à Limbourg, à payer tous droits de douane, mais ne seront pas tenus à loger ni à nourrir les ouvriers. (5). Le prix sera de 310 écus à payer en trois fois: cent le lendemain matin, 100 dès que l'orgue sera posé et 110 un an après la pose. Chaque partie engage ses biens en garantie de l'exécution du contrat. (6)

Je ne sais si cette convention aboutit, car l'historien de Limbourg ne le dit pas; de plus l'orgue - celui-ci ou un autre - périt dans l'incendie de 1834 qui ravagea entièrement l'église (7). Il fut alors remplacé par l'actuel dont l'étude reste à faire.

De toutes façons, ce contrat méritait d'être connu car il éclaire la facture d'orgues dans nos anciennes provinces.

.....

- 1). Acte du 6 mai 1720 inséré dans le protocole du notaire Basaille conservé aux A.E.L. et cité dans l'excellente histoire de la ville publiée par Joseph Thisquen dans Bulletin de la société verviétoise d'archéologie et d'histoire T 9 (1907) 233.

Sur Gilman et Brammertz, lire Martin Blindow, Die Bedeutung Kornelimünsters für die Orgelgeschichte des Niederrheins, dans Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins, 74-75 (1962-63) 454-457. Le contrat pour le positif des jésuites wallons a été publié par R. van der Made dans La vie wallonne, 44 (1970) 520-525. L'auteur a relevé l'existence d'une famille Gilman résidant à Liège dans la paroisse St Martin en île, près de ce collège, où le prénom de Laurent était en honneur, mais le facteur Laurent n'est né ni à Liège ni à Cornelimünster. Il était veuf et travaillait chez le facteur Jacques Brammertz quand il dû épouser d'urgence une des filles de son patron, un mois avant la naissance de Jean-Théodore, le futur facteur. Voir annexe II. Cornelimünster est situé à une dizaine de Km au sud-est d'Aix-la-Chapelle.

- 3). Voir annexe I.
- 4). Conservé dans le protocole de ce notaire J.J.Poswick, senior aux A.E.L. mais non cité par J.Thisquen. Je remercie vivement M. Jean Thisquen, fils de l'auteur susdit, qui a bien voulu consulter les notes de son père pour trouver ce document de 4 pages.
- 5). Ces clauses sont contraires à l'usage: le facteur fournit d'habitude les sommiers et est nourri avec ses ouvriers, par l'acheteur.
- 6). 310 écus font 1240 florins des Pays-Bas autrichiens.
- 7). J. Thisquen, op.cité p 285. L'orgue actuel paraît postérieur de quelques années seulement à l'incendie de 1834.

La cure de Limbourg était desservie par des chanoines réguliers de Rolduc. Au 15^eS on y avait fondé une prévôté dont l'existence fut éphémère, mais le curé garda le titre de prévôt; comme de nos jours dans beaucoup de collégiales italiennes dont les chanoines ont quasi disparu.

Annexes.

I.

N.B. La lettre est rédigée en français mais l'orthographe est souvent phonétique: elle rappelle la prononciation allemande du français: "desens pour dessin"; avay pour avais, ou wallonne: reges pour registre; mont pour montre.

Grand orgue.

- 1 Prestant ou Montre 4
- 2 Bourdon 8
- 3 Flute 4
- 4 Quinte flute 3
- 5 Octave 2
- 6 Gemshorn 2
- 7 Cornet 4 sur chaque clavier
- 8 Mixture 4 sur chaque clavier
- 9 Tercian 2
- 10 Sesquialtera 2 sur chaque clav.
- 11 Trompette 8 coupée
- 12 Vox humana 8 coupée

Echo.

- 1 Bourdon 8 répétant la première octave d'en bas
- 2 Flûte 4
- 3 Octave 2
- 4 Tertian 2
- 5 Flageolet 2
- 6 Cornet de 3 sur chaque clav.
- 7 Mixture " " " "
- 8 Cromorne 8 coupé.

Un clavier pourra se tirer sur le second pour jouer ensemble.
Trois soufflets.

II.

Jacques Brammertz, baptisé à Cornelimünster en 1688, y marié et y enterré en 1729. Eut 4 filles dont Marie Elisabeth, née en 1697. Elle épousa le 1 février 1714 Laurent Gilman, veuf, facteur d'orgues comme son père. Ils eurent 13 enfants dont Théodore-Jean, né le 1 mars 1714, et Antoine-Adam-Wilhelm né le 27 avril 1724, qui reprirent l'atelier de leur grand-père. Ils firent entre autres, les orgues de Raeren 1744, et des Croisiers de Brügggen (1751-1757) au diocèse de Liège près de Mönchen-Gladbach; cet orgue existe encore. Malgré les textes d'archives, on l'attribue à Jean-Henri Titz. Mr Blindow a rétabli la vérité.

&&&&&&

4. Le "Müseler" de Soumagne (1757)

Dans son histoire de la paroisse de Soumagne (1), le docteur H.Hans nous avait averti que c'est en 1757 que l'église du lieu reçut son premier orgue, mais il n'en disait pas davantage.

Une découverte de M. René Jans vient de révéler le nom du facteur et le prix payé.

Le 5 septembre 1757n le curé de Ghéquier (2), prémontré de Beaufort et mambour de sa paroisse charge son collègue Blockhouse (3) -le futur abbé -curé de Saint-Nicolas-outré-Meuse, de "convenir avec le sieur Musseleer (4), facteur d'orgues à Liège, pour et au sujet de l'orgue qu'il devra fabriquer pour l'église de Soumagne.

Le notaire Th.J. de Loneux établi dans ce village enregistra cette procuration.

Deux jours plus tard, le curé Blockhouse convoquait en sa maison pastorale le notaire Lambert Prion et le facteur Henri Müseler pour dresser un contrat(5) par lequel Müseler s'engage à faire un grand orgue pour 2.100 florins brabant (de Liège probablement) conformément au plan signé par les parties; le curé de Soumagne devra envoyer les charettes nécessaires pour transporter l'orgue de Liège à Soumagne, mais Müseler paiera les droits de comptoir; (6) le curé devra loger et nourrir les ouvriers chez lui ou ailleurs, sauf Müseler qui sera logé et nourri chez le curé. "Le paiement s'effectuera comme suit: 200 écus le jour de la signature de l'acte, 50 à Pâques, 75 à la Trinité, 100 quand l'orgue sera trouvé bon et les 100 écus restants, le plus tôt possible, faisant en tout 2.100 florins brabant.

Ce contrat fut-il exécuté malgré le décès du curé Ghéquier en 1757? Oui, car les comptes de son successeur H.J.C. de Mathelin (7) nous le révèlent, le pauvre chanoine ayant eu tous les ennuis de l'opération! Il écrit en effet ce qu'il fit "pour solder l'orgue que Mr Goquier avoit commandé pour 2.800 francs (8); il n'avoit donné à compte que 810 francs qu'il avoit d'épargne de l'église; ainsi fourni de ma bourse 2.000 francs, 10 francs pour ferailles, 10 francs pour fer des rideaux et autant pour l'étoffe; item avoir nourri le maitre avec trois ouvriers pendant quatre mois, donné un demi carolin (9) au maitre valet l'ouvrage fini" (10)

Le 7 mai 1758 tous ses soucis ont disparu car il peut se faire rembourser par la fabrique "des 50 florins brabant que j'avois fourni pour le terme de l'orgue à Pâques passé" (11). La fabrique emprunta pour le rembourser.

Cette somme de 2.810 florins doit être comptée en argent de Liège; sinon en argent des Pays-Bas, elle vaudrait plus du double, ce qui serait un prix excessif pour un orgue de paroisse rurale. De plus, Soumagne était situé dans la Principauté de Liège, et l'acte f t passé à Liège entre liégeois. Puisqu'on ne spécifie pas le contraire il s'agit donc de la monnaie locale. Le prix indique qu'il s'agit d'un orgue à deux claviers, car à la même époque, les instruments de 10 jeux posés sur un seul sommier coûtaient environ 1000 florins liégeois, tandis que les grands Picard à quatre claviers atteignaient la somme de 8 à 10.000 florins.

En 1813, le 30 août, le facteur François-Joseph Riffart reçut "27½ couronnes de France faisant 159 frs 35 centimes pour avoir relevé l'orgue et la remettre au ton de l'opéra" (12)

En 1886, la Fabrique d'église voulut acheter un nouvel orgue mais le gouvernement refusa. Cela sauva au moins le buffet, car l'orgue fut "réparé" pour 8.000 frs en 1890 par Peereboom et Leyser de Maastricht, qui, d'après Monsieur Emile Humblet, remplacèrent presque tout! C'est en effet l'impression que l'on retire de la lecture du contrat de 1889 dont Mr Mornard, organiste à Mélen a bien voulu me copier le texte si précieux (13) pour l'étude future de l'instrument. Il fournit aussi l'étendue des anciens claviers C1 D1 - E5.

.....

NOTES.

- 1). publiée en 1958
- 2). curé de 1754 à 1757.
- 3). Mathieu Blockhouse, lecteur de théologie dans son abbaye de 1724 à 1727, devint curé de Loverval, près de Charleroi, puis de Saint-Nicols-outrre-Meuse à Liège de 1739 à 1762, année pendant laquelle il fut élu abbé de son monastère dont il continua la reconstruction de l'abbatiale splendide qui subsiste de nos jours, mais dont il ne vit pas l'achèvement, étant mort quelques mois après, le 13 janvier 1763. V. Perrière, Monasticon belge T 2, fasc. 2 (1929) 235.
- 4). Sur ce facteur, voir 6° de cet article
- 5). Ces deux actes, conservés dans les protocoles de ces notaires aux Archives de l'Etat à Liège, m'ont été communiqués par M. René Jans que je remercie une fois de plus pour son amabilité.
- 6). Au lieu de placer des bureaux de douane aux frontières des principautés, on posait des barrières au travers de certaines routes où les voyageurs devaient payer certains droits d'importation, d'exportation ou de transit. Certaines ont laissé des traces dans la toponymie telles celles de Champlon ou de Transinnes dans le Luxembourg.
- 7). Prémontré de Beaufort, curé de Soumagne de 1758 à 1781. Hans, p 72 rapporté que la fabrique d'église dut emprunter en 1760 200 écus, soit 800 florins, pour éteindre sa dette.
- 8). Francs, est dans ce cas, l'équivalent de florins liégeois appelés brabant Liège.
- 9). Il semble que le carolin valait à peu près 20 florins brabant Liège; le cadeau était coutumier. Voir Verviers.
- 10). A.E.L. Cure de Soumagne 11, fol 136 vo.
- 11). A.E.L. Cure de Soumagne 22 non paginé.
- 12). A.E.L. Cure de Soumagne 50, liasse. Sur Rifflart, voir annexe 1
- 13). Annexe 2.

Annexe 1.

La biographie de ce ou ces facteurs est complètement inconnue. Les registres d'état civil de Liège, antérieurs à 1796 ou postérieurs à 1833, époques pour lesquelles on dispose des tables alphabétiques en ordre rigoureux, ne les citent pas.

En attendant le jour où l'on y verra clair, je soumetts au lecteur six mentions de travaux qui pourraient bien être attribués.

- 1) Le 4 septembre 1777, le curé de St Remacle-en-mont, à Liège, paie 10 carolins, soit 200 florins à "G.J.Rifflart" facteur, pour avoir racommodé l'orgue; le facteur s'engage "à remettre les claviers à neuf et le tremblant fort en cas qu'on l'exige" (A.E.L. Cure de St Remacle-en-mont, 10, dossier 9).
- 2) Le 7 septembre 1778 un facteur "Rifflaer" se voit confier l'entretien annuel de l'orgue de la collégiale d'Andenne pour deux pistoles. (Conclusions capitulaires citées dans A.S.A Namur 29 (1910) 37.)
- 3) En 1783, un facteur "Rifflart" reçoit 25 florins bbt pour son gage annuel d'organiste au Neufmoustier de Huy. (E. De Vos dans L'Organiste II, 2 (1970) 7.)
- 4) Un facteur "Rifflart ayant vécu au 18° Siècle" serait l'auteur de l'orgue de St Servais à Liège (Grégoir p 117 repris par Auda p 255 et Yernaux p 78 sans citer de source). Le beau mémoire historique de cette église rédigé vers 1850 par le curé Wafflart (A.E.L. St Servais, nouveau fonds 1) attribue le positif à Robustelli et ignore Rifflart.
- 5) F.J.Rifflart installa à Soiron en 1804-1805, l'orgue de l'abbaye de Boneffe. Archives de l'église communiquées par Ph. De Wonck et F. Crahay.
- 6) François-Joseph Rifflart en 1813 restaure Soumagne, nous venons de le voir.
En outre un Charles Rifflart est connu, cité en 1834 à Namur St Jean Baptiste, en 1837 à la collégiale de Tirlemont et en 1875 à Huy.

Annexe 2.

1889 - Expertise du vieil orgue de Soumagne et Devis du nouveau. (document retrouvé à la cure, mai 1973).

A Monsieur le Doyen et membres du conseil de fabrique de l'église primaire de Soumagne. Rapport sur l'état de l'orgue de la susdite église, rédigé par Mr LAMBINET curé à Alleur et les facteurs d'orgue PEREBOOM et LEYSER.

Après examen de toutes les parties de l'instrument, nous avons constaté:

- 1°) que l'orgue paraît avoir été construit vers l'an 1760 à 1780; que la plus grande partie des tuyaux étant oxydés, réparés à différentes reprises, ne pouvaient plus être réparés que pour servir quelques années et cela toujours dans un état défectueux, vu la faiblesse de la matière dont ils sont construits, vu le grand nombre de jeux tous composés de petits tuyaux, au son perçant et strident, ne servant qu'à faire grand bruit sans mélodie grave ni régularité dans la disposition, de l'intonation et caractères voulus, Nous avons décidé urgent de renouveler les susdits jeux et placer des grands jeux, plus convenables à l'accompagnement et autres usages, d'après les règles de l'art et d'après les récentes innovations.

- 2°) que les sommiers du dit orgue sont complètement usés, mal proportionnés et perdant du vent dans toutes leurs parties; donc il est urgent de les renouveler.
- 3°) les claviers à main sont totalement défectueux, n'ayant pas le nombre de touches voulues pour l'exécution des musiques d'orgue, le pédalier ayant le même défaut.
- 4°) Que les soufflets d'ancien système fournissent trop peu de vent pour alimenter une orgue en rapport avec l'église; ils devraient être remplacés par des soufflets système réservoir;

que la partie mécanique est totalement usée, n'étant plus sujette à subir des réparations. Nous avons résolu de faire la réparation complète, de maintenir le buffet d'orgue à élargir et quelques jeux qui peuvent servir convenablement et dont les tuyaux sont encore en bon état, le tout d'après le devis ou contrat à présenter au Conseil de fabrique.

Il est à remarquer qu'une réparation partielle ne satisfait que pour les lers jours, et que dans qqes ans on regretterait les sommes dépensées sans fruit et sans amélioration sensible; or d'après la reconstruction complète, toutes les parties de l'orgue sont disposées sur un plan général formant un instrument complet, bien proportionné avec l'église édifice.

En vu de quoi, nous avons signé le présent rapport.
Soumagne le 5 oct. 1889.

L. LAMBINET Th. PEREBOOM
curé d'Alleur firme Pereboom et Leyser

(le document est de la main de Th. Pereboom comme le devis,
2 pages ci-après).

Note: Lambert Lambinet, né à Liège le 25 janvier 1829, devint curé à Alleur et y mourut le 9 mai 1898 d'après E. Koninckx Le clergé du diocèse de Liège (1825-1967) p 187, Liège 1974

Devis de la construction de l'orgue de l'église primaire de Soumagne.

Le buffet et les différents jeux de l'orgue existant serviront dans cette construction. L'instrument sera construit et composé d'après le détail suivant:

- 1°) sera construit un nouveau sommier servant exclusivement au Grand Orgue de la largeur de 10 jeux détaillés art.12.
- 2°) un nouveau sommier servant exclusivement pour le Positif de la largeur de 6 jeux.
- 3°) un nouveau sommier servant à la pédale séparée de la largeur de 3 jeux.
- 4°) une nouvelle mécanique servant au G.O. avec abrégé et équerres.
- 5°) " " " " " Positif " " " "
- 6°) " " " " " à la pédale séparée avec accessoires.
- 7°) deux nouveaux claviers de 4½ octaves, savoir de ut à sol, 56 touches, et un clavier de Pédale de 2 octaves, 27 touches, avec son abrégé.

- 8°) une nouvelle registrature pour le G.O., Positif et Pédale séparée.
- 9°) cinq pédales de combinaison, savoir 1) accouplement du Positif au G.O. 2) accouplement du G.O. à la Pédale, 3) accoupl. du Positif à la pédale, 4) rappel des jeux d'anches (=Forte), 5) Trémolo.
- 10°) un soufflet double réservoir à deux pompes de grandeur pour fournir le vent à toutes les parties de l'orgue, et un soufflet régulateur à placer près du réservoir.
- 11°) le buffet d'orgue sera agrandi dans la partie du milieu. Comme la Pédale séparée sera placée derrière l'orgue, les facteurs feront une cloison en bois de sapin pour renfermer cette partie et feront une cloture pour le soufflet, à cette fin serviront les tables des anciens soufflets, et une caisse avec couverture double sur les tuyaux qui traverseront le plafond de l'église.
- 12°) seront placés sur le Grand-Orgue les jeux suivants:
 1. MONTRE 8 pieds, nouveau jeu 56 tuyaux.
 2. VIOLE DE GAMBE 8 p. " " " "
 3. FLUTE HARMONIQUE 8 p. " " 44 tuyaux; la 1ère octave, transmission de la Viole de Gambe.
 4. PRESTANT 4 pieds, nouveau jeu 56 tuyaux.
 5. BOURDON 16 p. " " " "
 6. TROMPETTE 8 p. " " " "
 7. BOURDON 8 p. , ancien jeu 56 tuyaux.
 8. FLUTE 4 p. , " " " "
 9. DOUBLETTE 2 p. , " " " "
 10. CORNET 4 tuyaux , " " , sera augmenté d'un tuyau par touche, et aura ainsi 5 tuyaux par touche = 155 tuyaux.

Sur le Positif:

1. DIAPASON 8 pieds , nouveau jeu, 56 tuyaux.
2. SALICIONAL 8 p., " " " "
3. VOIX CELESTE 8 p. " " , 44 "
4. BASSON-HAUTBOIS 8 p., nouveau jeu, 56 tuyaux.
5. FLUTE 4 pieds, ancien jeu, 56 tuyaux.
6. BOURDON 8 p. " " , 56 tuyaux.

Pédale séparée - Jeux réels.

1. MONTRE 16 pieds, nouveau jeu , 27 tuyaux
2. FLUTE 8 pieds, " " " "
3. BOMBARDE 16 p., " " " "

Les sommiers seront en bois de chêne lère qualité, les faux sommiers en bois d'acajou, les abrégés du Positif, de la Pédale séparée et de la Pédale accrochée (G.O. et Positif) auront les chassiss en chêne, les rouleaux en fer, les supports en cuivre. L'abrégé du G.O. seul aura des rouleaux en bois; la registrature sera en chêne, les rouleaux en fer avec basculs et équerres en fer, les étiquettes en porcelaine sur les boutons.

Les claviers à main auront les touches en chêne garnies d'ivoire, les dièzes en ébène, les chassis plaqués en palissandre; les accouplements auront les basculs en chêne, tous les fils d'attache et de communication seront en cuivre, chaque mouvement aura son écrou pour régler les différentes parties.

Les soufflets auront les tables et pliés en bois de sapin du Nord, garnis à double peau, avec parallélogrammes en fer. Les tuyaux des anciens jeux qui serviront dans la nouvelle construction seront convenablement arrangés et ceux qui auraient des défauts réparés.

A tous les anciens jeux qui serviront, sera ajouté le ut dièze en bas et le mi bémol, mi, fa, fa# et sol; les nouveaux tuyaux en métal seront d'un alliage de 2/3 de plomb et 1/3 d'étain, et seront bien étoffés et solides. Les tuyaux en bois seront en bois de sapin du Nord, avec embouchures en chêne. Les facteurs garantiront pour tout défaut de construction pendant 5 ans, moyennant que l'entretien à l'accord leur soit confié pendant ce temps; le transport de l'orgue jusqu'à la station de Micheroux est à la charge des facteurs, le transport depuis ladite station à l'église est à la charge de la fabrique ainsi que le retour des caisses et outils ayant servi à l'emballage et au placement.

Le prix de l'orgue avec les jeux et fournitures détaillées dans ce devis y compris le placement à l'église est de 8.000 francs, dont 7.500 payables après l'approbation dudit orgue, les 500 fr. restant un an après le 1er paiement sans intérêt. Le Conseil de fabrique pourra tenir comme garantie les 500 frs. jusqu'à l'expiration de la garantie moyennant intérêt de 3% l'an jusqu'au paiement intégral. Les travaux de démolition et d'arrangement soit pour la muraille de la tour, soit pour le plafond, sont à la charge du facteur. Par dérogation à ce qui est dit à l'art. 11, les soufflets doivent être complètement fermés comme dans une caisse.

Ainsi convenu entre le Conseil de fabrique de l'église primaire de Soumagne et Monsieur Pereboom facteur d'orgues à Maestricht.
Le 5 octobre 1889. Soumagne le 5 oct. 1889

TH. PEREBOOM
firme Pereboom et Leyser

Vu et approuvé par le Conseil communal de Soumagne le 4 déc. 1890
Le secrétaire: Eugène Léonard
Le bourgmestre: Jean-Rémi Bauwens

&&&&&&

5. L'orgue des prémontrés de Bearepart, à Liège. (1774 - 1806)

Si tant de visiteurs de la belle église norbertine de Liège (1) en admirent les proportions, l'élégance, la clarté; si de nombreux auditeurs des concerts d'orgue y entendent le bon Clerinx posé dans le beau buffet de Herman, peu nombreux sont ceux qui s'interrogent sur les orgues qui ont précédé l'actuel.

Yernaux (2) nous apprend qu'en 1409, il y avait déjà un orgue. Nous allons constater qu'au milieu du 18^e siècle on en plaça un nouveau, probablement un Mueseler puisqu'il en assurait l'entretien; il fut vendu en 1809 à Mortroux, nous le verrons.

L'année précédente le préfet avait cédé au vicaire capitulaire Baret, l'orgue de la paroisse Saint-Michel (3) que Graindorge plaça en 1818 seulement. (4) D'après le peu critique Joseph van den Berg, (5) auteur décédé vers 1900, il s'agirait d'un 3 claviers qui fit place, en 1857 ou 1860 au Clerinx actuel.

Mais voyons comment, au dernier quart du 18^e siècle, le chanoine H. Straetman, proviseur de l'abbaye, veillait à son entretien et laissons le parler:

Les 20 janvier 1774, 26 janvier 1776 et 16 janvier 1777, le proviseur paie 15 florins bbt à Henry Mueseler (7) pour l'entretien de l'orgue pendant un an. La troisième fois il ajoute 5 florins "pour réparation extraordinaire".

Vient ensuite un texte digne d'être publié in extenso.

"Note que Henri Museler étant mort, le sieur Cralle (8) lui a succédé pour 15 florins de gage.

Note qu'en 1785, notre orgue ayant besoin d'une grande réparation, nous l'avons fait faire par le sieur G. Robustelly (9), premier facteur d'orgue de Liège et des environs; nous avons remercié Mr Cralle et l'avons payé le 23 décembre 1784 comme il conste au registre du dit an. Nous avons payé au sieur Robustelly, le 7 juin 1785 pour la dite réparation assez notable, voyez le registre. (10) Note que l'orgue étant si bien réparé n'a pas eut besoin de grande réparation, nous ne sommes pas convenu d'un gage à payer à Mr Robustelly qui cependant, depuis ladite date l'a entretenu jusqu'au 16 juin 1792 auquel jour il a été assez gracieux que de ne demander que cinq couronnes (11) pour l'entretien de l'orgue jusqu'à la dite date du 16 juin 1792 comme il conste au registre et par sa quittance.

Note que le dit Mr Robustelly étant fort agé ne travaille plus par lui-même et nous a recommandé le sieur Joseph Colin (12) son premier et le plus habile de ses élèves avec qui je suis convenu comme il suit:

Le 16 juin 1792, je suis convenu avec le sieur Colin premier élève de M. Robustelly et de la recommandation du dit Robustelly ici présent, de payer par an au dit Joseph Colin quinze florins bbt Liège pour l'entretien ordinaire de notre orgue bien entendu que quand il y aura des réparations extraordinaires à faire nous devrons les lui payer au dessus du dit gage; il devra venir faire la visite avant les Roys (13), pendant la semaine

sainte(14) et lorsqu'il sera nécessaire selon le dire de notre organiste.

f.h.Straeman, proviseur.

Le 18 janvier 1794, payé au sieur Joseph Colin notre facteur d'orgue, 15 florins pour l'an, gage échu le 16 juin 1793 - 15.

J. Colin.

En résumé, l'entretien de l'orgue fut confié à Henri Mueseler (décédé en 1777) puis à Cralle, démis en 1784, puis à Guillaume Robustelly à qui l'on confia aussi une importante réparation dont le montant n'est pas connu; depuis juin 1792 Joseph Colin en fut chargé. Le facteur recevait 15 florins par an pour ce travail. En 1779, l'organiste était un certain Renardy qui recevait habituellement quatre florins pour ses étrennes: il ne semble pas être un chanoine du monastère.

Le 17 messidor III les commissaires de la république ainsi que quatre chanoines de l'abbaye dressèrent l'inventaire du mobilier (15). Ces religieux étaient Duchesne, Sclain, Limbrée (l'abbé) et Scior. L'abbé Limbrée acheta l'orgue pour 50 livres, même pas 42 florins! Peu après, en 1809, Toussaint Scior, un des derniers chanoines de Bearepart qui s'efforçait de sauver l'abbaye dont la suppression par l'Etat venait d'être ratifiée par le Concordat, vendit l'orgue à Mortroux (16) où le buffet subsiste abritant toutefois un Peereboom-Leyser qui réutilise peut-être des parties de l'ancien orgue. Le buffet est d'un style rococo symétrique en usage à Liège vers 1760-1770, époque où l'église abbatiale fut réédifiée. Il est concave, possède deux portes latérales conservées derrière, et deux volets peints sur toile, mais déplacés. L.I.R.P.A. en détient une photo.

Notes.

- 1) Sur l'abbaye de Bearepart voir V.Berlière, Monasticon belge t.2 p 218-236, Maredsous, 1929; N.Backmund, Monasticon prae-monstratense t.2, Straubing, 1952-1955, p 357-360; R.Bragard, Vues anciennes d'églises liégeoises d'après un manuscrit de 1584-1586 dans Bull. de la S.R Le Vieux-Liège 180 (t.VIII)1973, p 223-226 et R. Forgeur, Les armoiries des abbés de Bearepart au temps modernes, ibidem 195 (tome IX) 1976, p 86-95.
- 2) Yernaux, op.cit. p 47.
- 3) T.Gobert, Liège à travers les âges, t.4 (1927) 206.
- 4) Yernaux, p110. Le déménagement par Arnold Graindorge coûta 80 florins 3 sous.
- 5) Bibl. génér. Univ. Liège, Ms 1669, p 254, sans source.
- 6) Abbé Thys, dans Ms 1192, fol. 17, de la même bibliothèque.
- 7) Sur ce facteur voir par.6 de cet article.
Les textes d'archives sont extraits du registre du procureur des prémontrés, déposé aux Archives de l'évêché de Liège sous la cote G.V.-11, p.88.
- 8) Voir le par.8 de cet article.
- 9) L'oeuvre de ce facteur a été rappelée dans le dernier article que le P.Trudo Gerits lui a consacré: Onbekende kontrakten van de Luikse orgelbouwer W.Robustelly dans De Praestant 21(1972) 4-10.

Depuis lors ont paru: B.Lhoist-Colman, Les orgues de l'abbaye de St Gilles à Liège, oeuvre perdue de G. Robustelly, dans L'Organiste VI,2 (1974) 9-11, et J.P.Felix, L'orgue de Wakkerzeel, dans L'Organiste VIII,3 (1976)27-39 qui l'attribue au même facteur. On y ajoutera l'orgue de Saint-Remacle au pont, à Liège, qui a coûté 1.800 florins en 1783, cité par G.Delarge, La paroisse St Remacle au pont, p. 102-103, Liège 1925.

- 10) Je n'ai pas trouvé ce registre dans les dépôts de l'Etat ni de l'évêché.
- 11) S'il s'agit de couronnes de France, cela ferait 25 florins liégeois d'après l'Almanach du département de l'Ourthe de 1806, p.87.
- 12) Sur Colin, voir l'annexe de ce paragraphe. Robustelly mourut le 1 mai 1793.
- 13) Fête des rois mages, le 6 janvier. Leur culte était vivace à l'abbaye qui en possédait des reliques insignes venues de Cologne où l'on conserve leurs corps.
- 14) Celle qui précède Pâques où l'on commémore la passion du Christ.
- 15) A.E.L. FF. 477.
- 16) Sur Sior et la vente à Mortroux, voir L'Organiste VIII,1(1976)9.

Annexe.

Joseph Colin (1743 - 1806)

Baptisé à Namur à St Jean l'Evangeliste le 19-12-1743, fils de Guillaume et de Anne-Catherine Stipers, il vint travailler à Liège où il eut Robustel comme maître, ainsi que nous venons de le voir. Il était célibataire, domicilié rue Saint-Séverin 573 lorsqu'il décéda le 3 décembre 1806. (Registres paroissiaux de Namur et d'état civil de Liège, aux A.E.L. 45, fol. 313 Vo)

Ses héritiers chargèrent Arnold Graindorge d'achever les travaux commencés à Ste Croix et à Ste Marguerite pour 229 florins (Yernaux p. 107)

En 1801, il avait réparé l'orgue de St Remacle-au-pont, comme nous l'a écrit l'historien de cette paroisse, Georges Delarge, p.102-103, dans la monographie qu'il lui a consacrée en 1925. Ces travaux avaient atteint la somme élevée de 593 florins 12 sous.

Ses oeuvres les plus importantes sont le nouvel orgue de Kortembos (1794-5) et de Testelt (1796). Le chanoine Trudo Gerits les a bien étudiées et a publié ses recherches dans De Praestant, 19(1970) p.49-52 où il donne la disposition de ces deux orgues.

En 1804, il avait aussi placé l'orgue de Wandre, provenant très probablement de l'église Ste Madeleine à Liège, pour 230 fl bb (A. E.L. Préf. 521)

Lors de la mort de Robustel, le bois, les tuyaux, l'étain et autres matériaux de l'atelier appartenaient au défunt et à Colin. Le 24 mai 1793, la veuve céda ses droits à Colin contre une somme de 150 florins à payer au neveu Jean-Pierre Robustel, son héritier. (B.Lhoist-Colman dans B.S.A.H.D.L. 49 (1969).91.

6. Henry Mûseler. (vers 1720 - 1776 ou 1777)

Si l'oeuvre de Henry Mûseler commence à apparaître, sa biographie était peu connue.

Vivant en Wallonie, il orthographiait son nom Mueseler, tandis que ses contemporains tels que les prêtres de sa paroisse qui le connaissaient, écrivaient Musseler, Musselaire, Moseler, Mosseler; Ses descendants gardèrent la graphie Mueseler.

Il est né dans un des quatre villages ou bourgs de Hasten en Westphalie. (1) C'est ce qu'il affirmera quand, en 1756, il deviendra bourgeois de Liège, mais il n'a pas été possible d'identifier ce village, ni, par voie de conséquence, de connaître la date de sa naissance ni l'Eglise dans laquelle il a été élevé: luthérien, catholique, réformé.

Il est probablement le père de Mathias, facteur d'orgues lui aussi, au sujet duquel nous reviendrons.

En 1741, il est apprenti ou ouvrier chez les deux frères Picard, Jean-Baptiste et Jean-François, car il apparaît comme témoin au contrat qui lie ceux-ci aux chanoines de Beaufays lors de la commande de leur nouvel orgue. (2)

Il était paroissien de St Hubert à Liège, -peut-être logeait-il chez les Picard - lorsqu'il épousa le 7 janvier 1743 (3) une paroissienne de Saint-Nicolas-outre-Meuse, Anne Wieken appelée parfois, dans les registres paroissiaux, Wick et Wiken, Wilkin, Biqwet, Biguen, décédée le 3 mai 1775. Dès lors il s'établit dans cette paroisse dont le curé lui commanda en 1757 l'orgue de Soumagne.

De cette épouse il eut certainement cinq filles: Catherine (baptisée le 15 octobre 1743) qui en 1779 épousa Alexandre Pulinx, Anne-Marie, baptisée le 15 février 1745, Marie-Catherine, le 4 mai 1747, Anne-Thérèse, le 24 février 1751 et enfin Jeanne, le 31 mai 1753, toutes baptisées dans leur paroisse natale. Les quatre dernières semblent être mortes dans l'enfance car on n'en trouve plus de traces; de plus, lors de la capitation de 1762, Mueseler habitait "dans la grande rue" c'est-à-dire chaussée des prés, ou plus probablement, rue Entre-deux-Ponts, la quatrième maison avant la fin de la rue, vers l'église St Pholien, avec sa femme et une fille seulement, très probablement Catherine. (4)

Il mourut peu après sa femme, en 1776 très probablement ou en 1777, car il entretint les orgues de Maastricht et celui de Beaurepart, nous l'avons vu, jusqu'en 1776. Je n'ai pas trouvé son acte de décès ni son contrat de mariage, s'il en a existé un.

.....

Vers 1745 naquit un Mathias Mûseler, je ne sais où, facteur d'orgues lui aussi, qui pourrait être le fils d'Henri, car il épousa à Saint-Nicolas-outre-Meuse lui aussi, le 11 juin 1764, Anne Gertrude Goosse ou Graef ou Crave ou Lecomte!

On a le choix entre l'allemand, le néerlandais ou le français, comme il se doit dans une ville frontalière. Il eut trois fils: Mathias-Joseph baptisé le 13 mai 1765, Guillaume, le 9 avril 1768 et François, le 25 juin 1771 mais décédé six mois plus tard, le 30 janvier 1772. Le curé de Beverlo enregistra son décès (5) le 11 mai 1793, sous le nom de Matthieu, de la paroisse Saint-Nicolas-outre-Meuse à Liège alors que les actes de baptême et de mariage disent expressément Mathias. Son épouse mourut le 19 avril 1806. Leur fils Guillaume fut menuisier. Il habitait au faubourg Sait-Laurent 1100, lorsque, le 30 août 1815, il épousa Anne-Antoinette Marie Jacobine Liégeois, née en 1773, fille d'un maçon; le jour même il légittima les sept enfants qu'il avait eu de sa future épouse, trois fils et quatre filles nés entre l'an VI et 1811. Il déclara à cette occasion que son père était facteur d'orgues. Parmi les trois fils, un devait devenir célèbre, Matthieu Louis (1799-1866) et donner son nom à une rue de sa ville natale. Attaché au corps des Mines, il apporta des perfectionnements à la lampe de mineurs qui porte son nom. (6) Il eut trois enfants.

.....

L'oeuvre de Henry Mûseler est malaisée à préciser vu l'insuffisance des recherches.

C'est lui qu'a construit, nous venons de le voir, l'orgue de Soumagne en 1757 et celui de Tihange en 1774.

En outre on connaît des travaux d'entretien régulier d'orgues de Maastricht, Ruremonde, Huy, Jeuk (Goyer) rappelés récemment par le chanoine T.J. Gerits et E. De Vos. (7)

On y ajoutera désormais ceux qui eurent pour objet l'orgue des prémontrés de Beaurepart à Liège, les Carmes de cette ville; (8) on omettra par contre, les travaux de restauration de Hastières (1759) dûs à Goynaut. (9)

&&&&&&

- 1) J. Rouhart; Chabot et E. Hélin: Admissions à la bourgeoisie de la Cité de Liège, Liège 1962, p.207. Sa naissance n'est pas reprise au registre luthérien de Hasten à Remscheidt.
- 2) J. Stekke: Le Monastère et l'église de Beaufays dans Bull. Soc. Art et Hist. dioc. de Liège 38 (1953) 59.
- 3) Tous ces renseignements proviennent des registres paroissiaux et d'état-civil au dépôt de l'Etat à Liège.
- 4) A.E.L. Fonds des Etats, 89, fol. 231 Vo. Je remercie M. René Jans qui m'a signalé l'existence de Mûseler sur cette liste.
- 5) Archives de l'Etat à Hasselt et acte de mariage du fils Guillaume.
- 6) T. Gobert: Liège à travers les âges, 4 (1926) 261.
- 7) dans Limburg 53 (1974) 65-69; J.P. Felix: L'orgue de Tihange, dans L'Organiste VI, 2 (1974) 2-8 et II, 2 (1970) 6-7 article de E. De Vos.
- 8) E. Humblet publie le contrat du 31 mai 1758 dans la fiche annexée à L'Organiste V 1 (1973)
- 9) Yernaux, p.78 et non à Mûseler comme le dit Potvlieghe dans F. Peters et M. Vente: L'Orgue et la musique d'orgue aux Pays-Bas, Anvers 1971, p.266.

14. Complément au 6. Henry Mûseler.

On ignorait jusqu'à présent qu'Henry Mûseler a été chargé pendant plusieurs années de l'entretien de l'orgue de la collégiale Saint-Pierre, construit par Jean-Baptiste Picard. Quoi de plus logique puisque Mûseler fut le disciple de celui-ci ou plus précisément de ses deux fils, les frères Picard.

Madame Colman a trouvé dans les comptes de St Pierre, que le 21-12-1773, Mûseler reçut 11 florins Bbt. (1)

Monsieur Mêlar a découvert un reçu, daté du 9 décembre 1777, de Thérèse Mûseler, une de ses filles, qui touche l'argent dû à son père pour l'entretien de l'orgue pendant l'année.

Cela précise deux choses: la première, c'est que le facteur est mort pendant l'année 1777 très probablement; la seconde, c'est que Marie-Thérèse n'est pas morte enfant comme je l'avais supposé.

(1) A.E.L. Collégiale St Pierre, 927; dépenses de 1773.

&&&&&&&

7. Matthieu Graindorge (vers 1734 - 1794)

Le lieu de naissance de Matthieu Graindorge n'est pas connu: il ne paraît pas avoir reçu le baptême à Liège. D'après son acte de décès, il serait né vers 1734. Mr De Vos a montré qu'il n'est pas Hutois; il habitait la paroisse Saint-Séverin, -près de chez Picard - lorsqu'il épousa Marie Barba Bauduin de Saint-Martin-en-île. (1) Il eut cinq enfants: Jean-Mattieu, baptisé à N.D.-aux-fonts le 26 octobre 1768, Charles Robert, baptisé à Saint-Jean-Baptiste, le 10 janvier 1770, Marie -Catherine-Caroline, baptisée le 28 septembre 1771 à Saint-Adalbert, (le seul baptistaire de l'île) comme les deux fils puînés: Arnold, le 27 mars 1775, et Jean-Nicolas le 1er février 1777. (2) Le quatrième enfant, Arnold, est le futur facteur d'orgues dont le livre de comptes publié en partie seulement par Yernaux nous révèle la débordante activité en Belgique, aux Pays-Bas et en Rhénanie. (3)

Matthieu mourut le 7 décembre 1794 et fut inhumé à Saint-Nicolas-au-trez, paroisse de l'île, près des Prémontrés. (4)

.....

Manufacture d'orgues de Malmedy

S.P.R.L.

61, rue Cavens, Malmedy

Fabrication d'orgues à tuyaux
Réparations, Transformations, Restaurations
Harmonisation qualifiée
10 années de garantie
3 premières années d'entretien gratuit
En magasin : Instruments neufs et d'occasion :
Orgues - Pianos - Harmoniums
Instruments anciens et modernes
Instruments idéaux pour l'étude de l'orgue

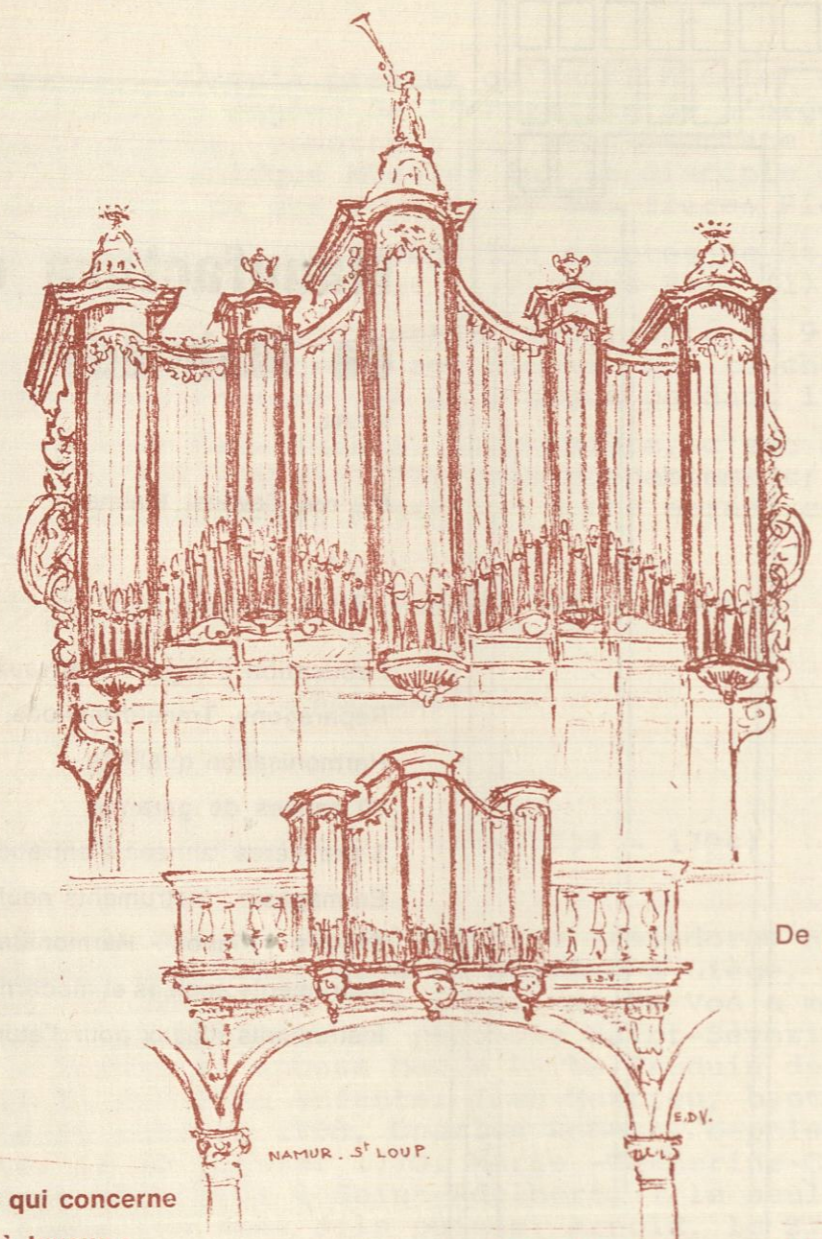
S'adresser à :

A. THUNUS

61, rue Cavens, 4890 Malmedy

Tél. (080) 77 75 49





De père en fils depuis 1812

Tout ce qui concerne
l'orgue à tuyaux :
Construction
Restauration
Entretien
Location des Positifs

MANUFACTURES D'ORGUES
G. DELMOTTE
24-26-28, Chaussée de Lille
7500 TOURNAI

Tél. (069) 22 36 15

Nous ne connaissons aucune oeuvre de Matthieu Graindorge, antérieure à 1771. Peut-être était-il alors apprenti chez Robostel; son voisin? En cette année il avait environ 25 ans; il fit paraître dans les suppléments de la Gazette de Liège, le 5-7-1771, un avis disant qu'il mettait en vente un petit orgue à 4 registres. Le 19-4-1773, une autre annonce qu'on peut essayer "une orgue" qu'il vient d'achever: elle est chez lui; le 24-12-1777 il fait savoir qu'il a "un orgue à deux claviers, tout neuf, à vendre à juste prix". Son adresse était alors, rue Saint-Remy ou entre la Place Saint-Paul et le rivage Saint-Remi.

En 1772, il répara l'orgue de la Sarte à Huy; depuis cette époque, il assura jusqu'en 1780 l'entretien et les réparations de l'orgue de la collégiale de cette ville; une grosse réparation atteignit la somme élevée de 1.000 florins. (5)

En 1778 il construisit l'orgue des Dominicaines de Theux (6) et, en 1780 un très grand instrument à deux claviers complets et deux demis pour le récit et l'écho avec pédalier séparé de 3 jeux - une exception dans la région - pour l'église abbatiale de Malmedy. Si l'instrument a été fort modifié par Korfmacher en 1828 et entièrement refait par Stahhut, en 1895, le buffet rappelant ceux de Robustelli subsiste quasi intact avec son positif.

Une comparaison des jeux de cet orgue avec ceux des grands instruments de Picard, de Robustelli et des Augustins de Liège, (1789) montre la similitude de style et de conception. (7)(annexe)

Enfin, le 21 juillet 1787, les directeurs de l'hospice de Cornillon, l'ancienne léproserie restée riche et devenue quasi inutile, lui commandèrent un orgue à deux claviers dont le positif était placé dans le soubassement, car les experts proposèrent "de percer deux panneaux à jour, sur le devant de la caisse pour mieux entendre la positive" (8).

En 1789 il réalisa le grand orgue des Augustins de Liège. (annexe). En conclusion on peut admettre qu'il fut le digne continuateur de l'école Picard-Robustelli à qui il fut même préféré par les moines de Malmedy quand ils édifièrent leur grand orgue.

oooooo

- 1) A.E.L. R.P. à la date et E. De Vos, dans l'Organiste II,2 (1970) 4, qui publie les deux actes de mariage.
- 2) A.E.L. R.P. de Liège à la date.
- 3) Yernaux, op. cit: p 105-112 couvrant les années 1800 (il avait alors 25 ans) à 1830, mais le registre s'étend jusqu'à 1862, date à laquelle il aurait eu 87 ans! Malgré l'amabilité de l'actuel détenteur du manuscrit, je n'y ai pu avoir accès. Sa date de décès n'a pu être trouvée à Liège.
- 4) A.E.L. R.P. confirmant Henri Hamal dans B.S.F.L. 19(1956) 252.
- 5) E. De Vos: Organiers et orgues à Huy dans l'Organiste II,2(1970) 4 et 5.
- 6) Aimable communication de M. Doms, professeur d'histoire à Theux

7) Archives d'un orgue historique dans l'Organiste III 2 (1971) 9-12 et Ph. Dewonck, dans l'Organiste IV, 4 (1972) 12. Lorsque l'église fut achetée par la ville en 1818, réaffectée et transformée en paroissiale, l'orgue fut réparé par Arnold Graindorge le fils de son créateur, pour la somme très considérable de 1226 florins Brabant-Liège. (Yernaux, op.cit. p.110. Celui de l'ancienne église paroissiale Saint-Géréon, qui venait d'être acheté aux Sépulchrines, fut vendu à Tilff: le beau buffet subsiste.

Le contrat passé entre les représentants de l'abbaye et Graindorge est transcrit dans la tome 7 du cartulaire de l'abbaye, (A.E.L. Abbayes de Stavelot et Malmedy, I, 559 fol303-5) et publié dans l'organiste IV, 2 (1972) fiche annexe. Le choix de Graindorge au détriment de Robustel est acté dans le même fonds (I 576 p.180) tandis que l'achat de l'orgue par Noelmans, de Hasselt, est signalé dans la chronique (I 549 sans page). Graindorge l'acheta pour 700 florins mais je ne sais ce qu'il en fit.

8) R. Hankart: Le patrimoine artistique de l'église de Cornillon, dans Bull. Soc. Le Vieux Liège, N°155 (1966) 97-98. Cet orgue fut transféré vers 1846 à l'hospice du Vertbois où il fit place par après à un Clerinx lui-même transféré lors du départ des religieuses, à Sainte-Marguerite et y inauguré le 12 février 1893. T.Gobert, Liège à travers les âges II 448 et IV 88. Le contrat de Cornillon signalé dans A.E.L. Cornillon 12 f°145 fut enregistré le 21 juillet 1787 par le notaire J.L.Pirard, dont le protocole semble perdu.

Annexe.

Contrat pour la construction de l'orgue des Augustins de Liège.
(1789)

L'an mil sept cent quatre vingt neuf, du mois de novembre le vingt troisième jour, par devant moi notaire sousigné, en présence des témoins en bas dénommés, comparurent personnellement le Rnd Père Grégoire Houet, Provincial, le Rnd Père Michel Godefroid Bellemans Prieur du couvent des Rnds pères augustins lez Liège, le Rnd Père Gaspar Penris procureur et définitiveur, le Rnd Pere ferdinand Lovinfosse Sousprieur et le Rnd Pere guillaume Hannosset jubilaire tous pères députés et du conseil, partie faisant tant pour eux que pour le résidu de leur couvent d'une part et monsieur mathieu graindorge d'autre part; la même les Rnds Pères premiers, étant dans l'intention de faire faire un nouvel orgue pour placer dans leur église, nous ont déclaré d'être convenu avec le sieur second à l'effet d'icelui en la forme et manière suivante:

1° que le sieur second s'oblige de faire un orgue à trois claviers c'est-à-dire un grand orgue et un positif, séparé l'un de l'autre et posé dans deux différents buffets, et un écho.

2do que le grand orgue sera d'un bourdon de huit pieds, montre de huit pieds, d'un prestant de quatre pieds tous deux du meilleur étain d'Angleterre, d'un cornet de quatre tuyaux pour chaque touche, d'une flute, d'une doublette, d'un nazart commençant en sol du prestant de quatre pieds, d'une tierce, d'une fourniture de quatre tuyaux pour chaque touche, d'une trompette basse de huit pieds, d'une trompette haute séparée; d'une voix humaine Basse et d'une voix humaine haute séparée

3tio que le positif sera d'un prestant de quatre pieds du meilleur étain d'Angleterre; d'un Bourdon de huit pieds, d'une doublette, d'un nazart, d'une tierce d'une mixture de trois tuyaux, d'un cromhorne bas et haut séparé; d'un tremblant fort et d'un doux d'un sorvent et d'un Rossignol et d'un pédal soit terrasse dont les touches monteront jusqu'à fa de la seconde octave successivement avec les demi-tons

4° qu'on pourra tirer un clavier sur l'autre.

5° que les douze plus grands tuyaux de la trompette Basse auront les fonds du meilleur étain d'Angleterre comme aussi le cromhorne

6° que l'écho sera d'un Bourdon commençant à Si Sol Ut de la troisième octave; d'un prestant, d'un cromhorne et d'un cornet.

7° que les tuyaux des montures de chaque ordre seront faits d'un meilleur étain d'Angleterre.

8° que le second comparant sera obligé de faire les secrets de chaque ordre (corrigé en "orgue") du meilleur Bois d'Allemagne comme aussi les soupapes.

9° que les touches des claviers commenceront en bas de C Sol ut jusqu'à D.e.la.ré aussi (ou ans) dessus de la quatrième octave tout complet et successivement avec les demi-tons.

10me que le dit second comparant sera nourri au couvent des dits Rnds Pères premiers pendant tout le temps qu'il sera occupé à placer l'orgue.

11mo que ladite orgue devra être faite et placée pour le vingt du mois de juillet mil sept cent nonante un.

12mo que le second comparant sera obligé de faire les deux Buffets des orgues de Bon Bois de chesne selon le plan qu'il a délivré.

13° que la dite orgue sera visitée et éprouvée par deux experts à dénommer par les Rnds Pères premiers, aux fraix du sieur second; et en cas que ledit orgue ne seroit pas trouvé Bon, ni fait selon les présentes convenances et que, par conséquent, les dits Rnds pères premiers seroient obligés de le faire visiter par d'autres experts, ceux la seront encore aux fraix du second; et que si l'orgue est trouvé Bon et conforme aux conditions requises, les dits révérends pères premiers s'obligent de payer au même sieur second une somme de trois mille six cents florins bant en trois fois égales dont le premier paiement se fera dans trois mois date de cette, le second quand on commencera à placer l'orgue et le troisième aussitôt que les dits experts les auront trouvés Bonnes.

14to que le dit sieur second sera obligé d'entretenir et de faire aller le vieil orgue jusqu'à ce que le neuf soit placé, lequel il sera pareillement obligé d'entretenir à ses fraix pendant deux ans à commencer du jour auquel le dit nouvel orgue aura été trouvé Bon.

- 15° que tous les matériaux nécessaires pour le dit orgue et fraix de voiture seront à charge du sieur second
- 16° qu'il sera obligé de faire trois soufflets
- 17mo que les dits Rnds pères premiers laisseront suivre gratis au dit sieur second leur vieil orgue aussitôt que le nouvel sera en état d'être touché.
- 18) que le dit second sera obligé de prendre les Bois nécessaires au couvent des dits Rnds Pères premiers pour autant qu'il pourra s'en servir et au prix à taxer par un marchand ou menuisier et a decompter hors de la somme ci-dessus. et pour assurance de se conformer au prémis, le dit sieur second oblige sa personne et Biens généralement meubles immeubles presens et futurs pour sur eux en cas de défaut revenir par ajour de quinzaine, comand de tiers jours et toutes autres voies le tout soeurement et privilegiement tant ens que hors vacance sans qu'une voie puisse empêcher; et la même les dits Rnds Pères premiers en qualité que dessus ont obligé les Biens généralement de leur couvent pour subvenir sur iceux en cas de défaut Revenir par les mêmes voies et privilèges que dessus et pour le premier réaliser au besoin sera tous porteurs sont constitués. Ce fait et passé au dit couvent situé sur avroy paroisse Ste Veronne lez Liège y presens comme témoins requis et appellés les sieurs Jean-Louis Bouhon et Joseph Barthelemy (signés) f.g.howet prieur provincial

F. Mich. Bellemans prieur
 F. g. Penris deft et Proc Mathieu graindorge
 F. Ferd. Lovinfosse sous prieur J.Louis Bouhon
 fr.g. Hanosset

marque de + Joseph Barthelemi
 disant ne savoir ecrire

Et moi Charles Nic. ant. Hauzeur notaire admis et
 immatriculé de Liège, in fidem subs (cripsi)

(A.E.L. Notaire Charles Nicolas Antoine Hauzeur

A l'exception du premier et du dernier, ces religieux furent ordonnés à Liège. cfr A. Deblon, Les ermites de St Augustin ordonnés à Liège aux 17° et 18° siècles, dans Augustiniana 25 (1975) 330-352.

8. Les Facteurs Cralle.

A. François-Joseph I (1744-1824)

Il reçut le baptême le 16 janvier 1744 dans la collégiale de Ciney. Son père était Jean-Nicolas et sa mère Thérèse Licot. (1)

Il est très probablement apparenté à un autre François-Joseph Cralle né à Ciney, fils de Martin, bourgeois de Liège depuis 1738 (2) qui épousa en 1733 Marie Marguerite Badon, qui eurent six enfants nés de 1734 à 1742, dont un Félix-Joseph, avec qui on l'a souvent confondu, de bons chercheurs, parfois troublés par Gobert, ayant cru qu'il s'agissait du facteur d'orgues. La confusion est d'autant plus aisée que d'autres François-Joseph Cralle vécurent à Liège, dont un épousa Catherine Dusart en 1753 et un autre Hélène-Henriette Desmarests en 1795. (3)

Quant à notre François-Joseph, le facteur d'orgues, il épousa à St Adalbert, le 3 février 1779, Marie-Joséphine Dujardin, veuve de Pierre-Joseph Valet. Théodore-Joseph Cralle fut son témoin. Le mari avait 33 ans et l'épouse, au moins autant, car son premier mariage avait été célébré en 1760. (4)

Il semble n'avoir eu qu'un enfant, portant le même prénom que son père, né en 1780, dont nous parlerons par après. Il mourut le 3 septembre 1824 lorsqu'il habitait rue du Pot d'or 696. Ses deux neveux par alliance, un brasseur et un pharmacien, signèrent seuls l'acte de décès.

Son oeuvre est fort peu connue; sa carrière ne semble pas avoir été brillante.

Il est l'auteur de l'orgue de Seraing, placé en 1774. (5) Trois ans plus tard, il se déclara "facteur d'orgues et de clavecins" lorsqu'il annonce dans la "Gazette de Liège" un petit orgue en forme de secrétaire, un clavecin de cinq octaves en buffe et en plumes, des serinettes simples et doubles, et à mouvement (par le Serin et le Bouvreuil, une très bonne vielle". (6)

Nous avons vu qu'il fut chargé de l'entretien de l'orgue des Prémontrés jusqu'en juin 1785. A cette date, l'orgue ayant besoin de grandes réparations "les chanoines s'adressèrent à un autre facteur Robostel. (7)

Il gagna cependant la confiance de ceux de St Barthélemy qui, le 29 juin 1789, le chargèrent de réparer les soufflets et les portevents de leur orgue (actuellement à Quenast) pour 315 florins.

Lors del'annexion de Liège à la France, c'est lui qui fut chargé d'établir la valeur des orgues mis en vente par l'Etat succédant aux corporations religieuses supprimées par la loi. (9)

Après la tourmente nous le retrouverons comme accordeur à la cathédrale St Paul (10) ou comme réparateur de l'orgue de Flémalle-grande, en 1807-1808, travail qui lui valut un paiement de 14 frs20 (11), ou de Saint-Jean (12) ou de St Barthélemy (13) de 1805-1809. Cette carrière obscure selon toute apparence annonce celle de son fils.

Baptisé le 27 février 1780 dans la paroisse St Adalbert où se trouvait la rue du Pot-d'or, 696, il attendit sa 43^e année pour épouser Marie-Anne-Marguerite Dejardin, sans profession, âgée de 39 ans, domiciliée rue Pont-d'île 838, baptisée le 10 juin 1784 dans la même église que son futur mari, fille d'un chirurgien. L'acte de mariage précise que c'est par erreur que l'acte de naissance de l'épouse lui attribue le nom de Dujardin. Les deux facteurs avaient donc épousé des Dejardin! Ce mariage célébré le 9 octobre 1823 fut suivi de la naissance de deux garçons: Jules-Henri-Joseph le 22 décembre 1825 et Edouard-Remacle-Clément, le 31 mai 1827.

L'oeuvre du fils n'est pas mieux connue que celle du père. On ne cite que son projet de restauration de Saint-Barthélemy (14) en 1819. Sa date de décès n'a pas été trouvée dans les tables des registres d'Etat-civil de Liège.

Notes.

- 1) A.E.Namur. Rég.par. 158 et A.E.L. actes de décès, signalant sa profession.
- 2) J.Rouhart-Chabot et E.Hélin, Admissions à la bourgeoisie de la Cité de Liège, n° 1141 de 1738, Liège 1962.
- 3) Tous les actes de baptêmes, naissances, mariages et décès cités sont extraits des registres paroissiaux ou d'état-civil déposés aux A.E.L. - Gobert, Liège à travers les âges, T.6, index général.
- 4) Il s'agit d'une des trois Marie-Joséphine Dujardin nées à Liège de 1733 à 1740.
- 5) M. Humblet a trouvé dans l'orgue de Houtain l'évêque un acte signé par F.J. Cralle, dans un tuyau provenant de l'orgue de Seraing: il en publie le texte dans De Praestant 17 (1968) 75-77 avec photo et l'Organiste I 1 (1969) 7-10.
- 6) Suppléments du 28-3-1777 et 12-5-1777.
- 7) Paragraphe 5 du présent article.
- 8) A.E.L. St Barthélemy, paroisse, 4 fol.13 v°.
- 9) Auda, Gobert; A.E.L., F.F. 1718, au XII-1813. C'est le fils qui perçut l'argent "pour son père".
- 10) A.Auda, p.255
- 9) Auda; Gobert; A.E.L. F.F. 476; Bull. Soc. le Vieux Liège 183 (1973) 306, et l'Organiste VII 4 (1975) 18-19.
- 10) A.Auda, p 255 qui le fait vivre jusqu'à 1827! Thimister est muet à cet égard.
- 11) Comptes de la fabrique. A.E.L.FF 1718, an XII -1813. C'est le fils qui perçut l'argent "pour son père".
- 12) A.E.L. Paroisse St Jean, n°5, 25 avril 1811, 27 frs 70 pour l'entretien de l'orgue pendant 1810. St Jean, succédant à St Adalbert, était la paroisse des Cralle.
- 13) Voir Annexe.
- 14) Ph. Dewonck dans l'Organiste VIII, 3 (1976)2. -Le fils percevait parfois les sommes dues à son père ce qui ne facilitait pas l'attribution des travaux à l'un ou à l'autre. Grégoire ne les cite pas.
En relisant Gobert ou l'article paru dans l'Organiste IV 4 (1972) 16, note 4, on veillera à trier ce qui se rapporte aux deux facteurs d'orgue et ce qui concerne Félicien ou Felix Joseph Cralle, qui joua un rôle politique.

Annexe.

Travaux à l'orgue de St Barthélemy

17 février 1805. Payé 150 florins, à compte 177 francs 76 cent
Acquit: 19 février 1805. Reçu à compte 150 florins, F.J.Cralle
fils, pour mon père 177 frs 76 centimes.
21 janvier 1807. 24 frs pour avoir entretenu l'orgue.
F.J.Cralle fils, pour mon père.

9 novembre 1809. Ouvrage fait à l'orgue de Saint Barthélemy par convenance faite avec M.M. les marguelliers de la dite église par F.J.Cralle:

Racommodé les quatre soufflets, les secrets du grand-orgue, du positive, de l'écho et leurs porte-vent.

Racommodé une grande partie des tuyaux qui étoient mangés par les rats

Avoir remplacé plus de 200 tuyaux pour ceux qui ne pouvaient plus servir

Avoir mis un tremblant fort, nettoyé plusieurs chapes.

Racommodé tous les registres qui ne mouvoient plus.

Avoir démonté tous les tuyaux, les recoupé pour hausser l'orgue d'un demi ton, les redresser et les reconsolider dans leur place

Racommoder les claviers et les abrégés.

Beaucoup d'autres choses trop longues à détailler 300 f 0-0
je dis 300 florins

(il s'agit de florins Bbt-Liège)

A.E.L. F.F. Préfecture 1685.

L'orgue évalué à 100 livres (F.F. 476) avec ses 4 soufflets fut acheté, le 19 prairial an VII par Dulieux, Durand et Drouin qui le même jour le cédèrent avec 8 autels, les stalles etc. au menuisier Forire pour le compte des chanoines Lahaye et Vandenberg qui à leur tour, les cédèrent à la fabrique d'église pour 1576 francs. Ceux-ci demandèrent à la ville de rembourser; le 8 avril 1809 elle refusa " vu le bon état des finances de la fabrique et la détresse des siennes" (F.F. Pref. 509). Je remercie Mr René Jans de m'avoir fait découvrir ces documents.

&&&&&&

9. André Severin.

La carrière d'André Severin a déjà retenu l'attention de quelques historiens tels que Yernaux, Quitin et De Vos. (1)

Madame Colman a trouvé quelques actes qui éclairent un peu sa personnalité. Je m'empresse de les faire connaître.

Le "maitre André, faiseur d'orgues" payé le 3-5-1639 pour l'entretien de l'orgue de St Martin-en-île, remplacé au 18^e siècle par un grand Goynaut, ne peut être que lui. (2) C'est sous la même appellation que Mr De Vos l'a trouvé à Huy.

En mars 1653 et le 9-10-1655, la fabrique de la cathédrale le rétribue pour réparation d'une régale. (3) L'année suivante, le maitre-brasseur Jean Pomponi " maitre de la maison du noir lion, près de St Léonard", reconnaît devoir encore à Severin 196 florins

solde de la somme empruntée le 16 août 1635 (ou 38) (4). En 1658, Séverin avait chargé Jean-Baptiste Marson, curé de St Servais de 1649 à 1695, de mettre en location sa maison de Tilleur ainsi que la terre de cette propriété s'étendant sur 13 verges grandes et 15 petites. (5) Rappelons-nous que c'est le même curé qui en 1648 avait supprimé l'orgue "en nid d'abeilles" et transféré le jubé au fond de l'église. (6) N'a-t-il pas confié à son ami Séverin le soin d'édifier le nouvel instrument?

- 1) Bibliographie dans l'Organiste VII, 4 (1975) 4
- 2) A.E.L. Curé de St Martin-en-île, n° 113.
- 3) A.Ev.L. n° B. VII, 35 qui complètent Quitin, op.cité p.12 note.
- 4) A.E.L. Notaire Bernard Bechet, Acte du 26-7-1656.
- 5) A.E.L. Notaire Louvrix, année 1658, fs4, 174, 181, 182.
- 6) A.E.L. Cure de St Servais, vieux fonds, n°1, p.32. Liber memoriales rédigé au milieu du 19° siècle par le curé Wafflard, excellent historique de l'église, utilisé par de nombreux historiens, parfois sans l'avouer!

&&&&&&

10. Pascal (de) Limbourg. (17° siècle)

C'est en vain que l'on chercherait trace de son baptême entre 1600 et 1650, de son mariage entre 1600 et 1700 ou de son décès entre 1650 et 1725 dans les tables des registres paroissiaux de Liège, sous quelque orthographe que ce soit. Il est cité de 1648 à 1687 dans la liste de ses oeuvres.

En septembre ou octobre 1648, le curé de St Remy, le fameux juriste Manigart qui réédifia l'église, "donne à maître Pasque Lembor pour l'orgue de positive avec sept registres, 300 fl Bbt en plusieurs fois et reçu quittance". Le 5 février 1649, il paye Balthasar Frankinet 30 fl bb pour la caisse de l'orgue et en mai ou juin 1649, encore 300 florins à Pasque Lembor "pour des orgues". (2) Dix ans plus tard il nettoya l'orgue de la collégiale de Nivelles et le dota d'un pédalier (3) pour 33 florins 12 sous, monnaie des Pays-Bas soit ± 100 florins bbt de Liège.

En 1661 il construisit l'orgue des annonciades de Namur et en 1664, celui du Val-Saint-Lambert (4). En 1682, il répara celui des Croisiers de Liège pour 250 florins (5) tandis qu'au printemps de cette même année, le Curé de St Michel lui octroyait 4 fl "pour les peines de maître Pasque pour avoir osté nos orgues". Enfin Yernaux affirme qu'en 1687 il vivait toujours. Sa référence de la page 70 concerne une note 2 omise à la page 69 mais je n'ai pas trouvé l'acte cité dans le protocole du notaire Wasseige où Yernaux l'aurait consulté.

- 1) A.E.L. Tables des R.P. Serait-ce le fils de Servais Lembour et de Ode N., baptisé le 25 nov. 1614,? Un Pascal, fils de Paschal Lembor et de Jeanne N., fut baptisé le 21 mai 1645; Elisabeth Aldegonde fille de Paschal Lembor et de Jeanne Palant (famille du Duché de Limbourg), baptisée le 2-2-1648 seraient-ils ses enfants, de même que Jean-Guillaume, né des mêmes parents le 10-12-1666?

- 2) A.E.L. Cure de St Remy, n°5, folios 54 v°, 57v° et 65v° mentions omises par L.Hendrix, Notre-Dame de St Remy, Liège 1925, qui a beaucoup utilisé ce cahier.
- 3) J.P.Felix, Orgues, carillons et chanterie à Nivelles, p.13 et 166, Brux. 1975.
- 4) Yernaux, op. cit. p.69-70 et 86-88.
- 5) A.E.L. Croisiers n°49 1 mars 1682 et 21 juillet 1682. Renseignement dû, ainsi que celui de la note 6 à la complaisance de Madame Colman.
- 6) On démolissait alors l'église pour la reconstruire. Etait-ce encore l'orgue de Jean Verrijt? cité par M.A.Vente, Proeve van een repertorium... p.114.

&&&&&&

11. Arnold de Molle (17° siècle)

Si ce facteur a résidé à Liège -des actes le prouvent - il ne semble pas y avoir été baptisé, marié ou inhumé à moins que ce ne soit sous une orthographe plus fantaisiste encore que celles auxquelles on pourrait s'attendre. Tout au plus trouve-t-on le baptême de son fils Arnold, le 14-2-1675 à Notre-Dame-aux-fonts dont on ne sait ce qu'il devint.

Peu avant, le 26-7-1674, il aurait relevé le métier des charpentiers en tant que mari de Jeanne, fille de martin de la Thour.(1)

Il fut payé les 12-1-1681, 27-1-1683 et en 1683 pour des réparations à l'orgue de sa paroisse Ste Catherine, lui valant des sommes de 8 à 9 florins. (2) Les capitations de cette paroisse le renseignent en 1684 et 1689 comme résidant devant la halle ou rue de l'épée, "faiseur d'orgues et tenant une boutique de chandelles de suif" à la couronne impériale, rue de la goffe". (3)

Nous avons vu au paragraphe 1 sa pénible participation à la construction de l'orgue de St Nicolas-outre-Meuse, pour autant qu'il soit même parvenu au terme de sa tâche.

.....

- 1) A.E.L. Métiers 66, folios 44v° et 45.
- 2) A.Egl.St Denis, Fonds Ste Catherine, reg.18 fols 256, 268v°, et 272v° Les documents cités par ces deux notes m'ont été signalés par Me Berthe Lhoist-Colman.
- 3) A.E.L. Etats 84, fols 22v° pour 1648 et 36v° pour 1689, textes déjà connus et cités soit par Yernaux soit par Gobert, III, 162.

.....

Annexe. L'orgue de Ste Catherine.

L'église paroissiale gothique possédait un orgue lorsqu'on décida de la "tourner". Le choeur était alors vers la rue, pour respecter l'orientation et la porte accessible par une ruelle.

En 1669 on perça le choeur ou plutôt l'abside pour y creuser un portail, surmonté désormais de l'orgue et on adapta l'autre extrémité en choeur. (1)

Après les réparations de 1681-1683 que nous venons de citer, l'orgue fut l'objet de travaux lorsqu'un ouvrier signa un tuyau "Hubert Lambotte, de Saint-Hubert en Ardennes, 1706" (2). En 1767 Robustelli le répara pour 300 florins (3) et Arnold Graindorge en 1818 pour 60 florins 15 sous. (4)

Les Jésuites qui, de 1843 à 1894, desservirent l'église devenue chapelle, propriété de la fabrique St Denis, firent placer un nouvel orgue par Arnold Clerinx, inauguré en décembre 1857, posé dans un buffet de Herman, professeur à l'académie des Beaux-Arts. L'orgue reçut une pédale séparée de 16, de 2 octaves et 7 tirasses d'appel et d'accouplement. (5)

Il est heureusement toujours en place dans la chapelle desservie depuis 1894 par quelques chanoines réguliers de Latran. Il est question d'y établir le siège de la paroisse St Antoine dont l'église deviendrait un musée.

.....

- 1) T.Gobert: Liège à travers les âges, II, 579.
- 2) E. Thys dans Bibl.Univ.Liège, manuscrit n° 1184, p 127 -128.
- 3) B. Lhoist-Colman, dans BSAHDL 49 (1969) 86. et n° 1191 f96-7
- 4) Vernaux, op.cit., p.110.
- 5) E.Thys cité à la note 2 reprenant probablement le "Journal historique et littéraire" de Kersten, t.24 p.416, lui-même repris par Gobert et Auda, p.254.

&&&&&&&&&&

12. Christophe Baller (début 18° siècle)

Deux actes dont Mr Nestor Mélar m'a révélé l'existence, nous apprennent la présence à Liège d'un facteur d'orgues qui pourrait être lyonnais ou parisien, inconnu malheureusement de N.Dufourq.

Le premier fut passé devant le notaire Baiwir, (1) le 13-4-1714 à Liège, chez Pierre Dawans, sur Meuse, paroisse Ste Aldegonde, entre Christophe Ballez et Antoine de Lom, prêtre, partie faisant pour les "religieuses de Bacard" de Maastricht, "pour commodement de leur orgle". Il s'agit des teriaires franciscaines du couvent de Bayard assez souvent en rapports avec Liège comme le montrent des articles cités par l'inventaire des monuments de cette ville. (2)

Baller "fera un cornet de deux octaves à quatre tuyaux sur marche et le clavier entier de bois de buis"; il remplacera par une tierce, le nasard qui est dans l'orgue et qui lui sera dérobé; il fera une trompette au lieu du clairon (passage raturé et obscur et une pédale tirante du clavier d'une octave et demie; ensuite il devra nettoyer, réparer etc., l'instrument et recevra 5 écus (soit 20 florins de Maastricht ou de Liège?) et le logement au couvent.

- 1) Protocole conservé aux A.E.L.
- 2) Van Nispen tot Sevenaar: De monumenten van geschiedenis en kunst in de Nederlanden, Provincie Limburg, 1 stuk, Maastricht, P.154-156. Le couvent en partie brûlé en 1794, fut supprimé par les français en 1797, acheté en 1893 par les frères de l'Immaculée Conception qui démolirent les restes. - Rien dans G.Quaedvlieg, Maastricht, orgelstad, Maastricht 1968. Ce couvent est situé rue de Bruxelles, au côté nord.

Le second acte fut passé par le même notaire le 2 juin 1715 entre Christophe Ballez et Catherine Bovier, épouse de Gérard Warnier, partie faisant pour lui et promesse de lui faire ratifier.

Elle loue à Ballez, son fils Gilles pour quatre ans à partir de ce jour. Ballez payera au jeune-homme -il avait 17 ans - 8 sous (1) de Liège pendant les deux premières années et 12 durant les deux suivantes, à payer par semestre. Si le père et le fils Warnier ne veulent pas rester au service de Ballez, celui-ci ne leur devra rien: si Ballez travaille hors ville, il doit nourrir Gilles; s'il travaille dans un cloître, Gilles y sera nourri aussi, mais s'ils travaillent pour une paroisse, Warnier sera obligé de se nourrir à ses frais. Enfin " au cas le dit Ballez viendrait s'en retourner à Paris ou à Lion, il sera libre au dit Warnier de le suivre et au dit Ballez de le prendre." L'acte fut passé chez Duguet, chantre de St Denis, et signé par les parties et Gilles Warnier. (2)

Deux ans plus tard, le 24-1-1717, Christophe Ballez épousa à St Adalbert, une liégeoise, Barbe Pavon résidant en cette paroisse.

Ils eurent deux enfants nés à Liège, Marie Claudine "Balleisz" baptisée le 17-12-1717 à St Christophe, et Christophe-Joseph, le 19-4-1719, à Ste Véronique. A cette époque il se fit immatriculer au métier des charpentiers le 9 novembre 1717 (3), mais sa trace disparaît peu après. Devant subir la concurrence de Philippe Picard, Baller n'eut peut-être pas assez de travail à Liège et semble avoir été chercher fortune ailleurs emmenant sa femme et ses enfants....

.....

- 1) Le florin comptait 20 sous: c'est donc un salaire d'apprenti.
- 2) Gilles est le deuxième enfant du ménage: né le 18 juillet 1698, il eut 4 soeurs et un frère, nés entre 1695 et 1717. Gilles Warnier épousa à St Thomas, le 26-11-1721, à 23 ans, Marguerite Sagehomme et est cité comme menuisier dans la capitation de 1736 (C-C-87, p. 359). Il eut 5 enfants dont 4 fils, nés entre 1722 et 1732. Un mourut âgé de 4 ans en 1728, place St Thomas, un autre, Gilles, décéda célibataire à 30 ans, après la mort de ses parents; il résidait près de la porte St Léonard. Voir les R.P. de Liège aux A.E.L.
- 3) Communication de M^e B.Lhoist-Colman.

13. Philippe (le) Picard. (décédé en 1729)

Madame Colman a trouvé cinq actes concernant le célèbre facteur dont le paragraphe 2 nous a révélé l'activité à Echternach.

Le 3 juin 1705, il reçoit 608 florins pour réparation d'un orgue de la cathédrale selon le devis. (1)

De 1709 à 1727, il assura l'entretien de l'orgue de St Servais. (2) En 1713 et en août 1714, ce sont les Carmes-en-île, les Carmes chaussés, qui le chargent de réparer (3) les soufflets et lui octroient 60 puis 120 fl. (3)

Quelques années encore et ce sera leur voisin, le curé de Saint Nicolas-au-Trez qui lui allouera 60 puis 80 florins pour travaux aux orgues (4) pendant que de grands artistes remeublent l'église dont le bel autel décore maintenant celle de Notre-Dame à Verviers.

Enfin le 1^o mars 1722, c'est le curé de Saint-Hubert qui lui attribuait 30 florins. (5)

Philippe II Picard travailla donc assez bien pour des églises modestes alors que ses trois fils, les deux de Liège⁶ et celui de Metz; semblent avoir eu comme clients, des églises de grande importance.

.....

- 1) A.Ev.Liège, B III 10. Yernaux avait publié le projet, p.89 et
- 2) Voir Annexe.
- 3) A.E.L. Carmes en île, n° 146, fols. 48 et 194.
- 4) A.E.L. Cure de St Nicolas-au-trez, reg. 12. P.25 et 29: 16-12-1719 et 4-5-1720.
- 5) A.E.L. Cure de St Hubert, 23 comptes de 1715 à 1722, à la fin cahier. Cet orgue fit place peu après, à un Tisseau.
- 6) Mr l'abbé Delon, archiviste de l'Evêché me signale qu'il a trouvé la trace de Jean-Baptiste, tonsuré le 30-8-1740 et minoré le 28-8-1756, son titre d'ordination étant un canonicat à Metz, reçu la même année, ainsi que celle de Jean-François, minoré le 8-12-1742.

Annexe.

J'ai reçu à compte le 25 février de Monsiaur de Visé (receveur de la fabrique d'église) 12 septier de blé froment pour brasser sur les sommes de 18 escus dont nous sommes convenus pour avoir démonté l'orgue de St Servais, avoir nettoyé le secret, changé le registre du cornet de la gauche à la droite, avoir changé un jeu de sifflet en jeu de tierce, avoir remplié les piéts pourris des jeux de plomb et remis le tout en bon état, fait à Liège le 15 mars 1709. (1)

Le Picard.

.....

Vers la fin du mois d'aoust dernier, par ordre de Mr de Visé, j'ay démonté les soufflets de l'orgue de St Servais pour les raccomoder; je les ay fais apporter chez moy, y ai mis de nouvelles peaux à la teste et ailleurs, de nouvelles pentures et changé de place et de disposition; j'ay employé pour ce sujet deux ouvriers

pendant une semaine, ayant fait de nouveaux porte-vents et tout ce qui estoit necessaire pour en tirer un bon effect, j'ay raccomodé l'orgue a raison de quoy je prétends avoir deux pistolles. (2) fait à Liège ce 27 octobre 1711. Le Picard.

Suit un reçu du 2 décembre 1712 signé Le Picard, de 28 florins en froment et 2 en argent.

Au revers des paiements du 14-12-1711, 28-11-1712 et 2-12-1712, de 12 stiers de froment pour 36 fl + 2 florins plus encore 8 fl" pour avoir raccomodé et tenu d'accord les orgues pendant un an. (A.E.L. S.Servais, vieux fonds, 6 fin liasse)

- 1) Les sifflets disparurent au pays mosan dès la fin du 17^o siècle; la tierce rare alors se généralisa pendant le siècle suivant.
- 2) Soit environ 28 ou 30 florins liégeois.

Le 16 novembre 1714, payé au sieur Le Picard, faiseur d'orgues, 8 fl bb; pour l'entretien de l'orgue de St Servais pendant un an, escheus à la St Jean dernier. (3)

(ibidem, n°4, cahier 30, Fol. 33.)

11 novembre 1715, 8 fl pour entretien de l'orgue, à Monsieur Picard, écheu à la St. Jean 1715.

(ibidem, n°4, cahier 31, 16^o page)

24 mars 1711, payé le reste de 18 écus (soit 72 florins) par lui promérité pour avoir raccomodé l'orgue de notre église sur la fin de l'an 1708. Il a déclaré ne rien prétendre pour avoir réparé l'orgue diverses fois en 1710 et 1711.

(ibidem, n°4, cahier 27, fol. 25v^o)

comptes de 1726. 127 fl 10 patards à Mr Picart pour avoir travaillé aux orgues y compris le gage de la présente année.

(ibidem, n°5, dépenses, fol. 1v^o; on voit aussi

le payement à Levêque carillonneur au 8v^o)

(ibidem, fol.9)

- 3) Le 24 juin, fête de St Jean Baptiste.

&&&&&&&&&

15. Roland Meunier (1714 - décédé après 1784)

Monsieur De Vos a trouvé l'activité d'un facteur d'orgues R. Meunier, de Liège, qui en 1752, répara l'orgue de la Sarte à Huy. (1) Madame Colman le retrouve à St Etienne dont il répara l'orgue, de 1775 à 1784, comme il apparaît à la lecture des "acquits" signés par ce facteur. (2)

Il s'agit probablement de Roland Meubier, -ici le prénom est cité - qui travailla en 1748 et 1754 à l'orgue de la collégiale de Saint-Trond. (3)

C'est lui sans doute qui fut baptisé à Notre-Dame-aux-fonts le 18-12-1714, frère de Marie-Catherine Meunyé, baptisée le 2 août 1711, enfants de Nicolas Meunier et de Jeanne Tavier.

Les actes de mariage et de décès antérieurs à 1796 ainsi que le relevé de la population de Liège en l'an IX (1800 -1801) ne le citent pas.

- 1) L'Organiste II, 2 (1970) 1-2. Cet auteur cite un Théodore 90 Joseph Barnabé dont les registres paroissiaux de Liège ne révèlent rien. ibidem II, 1 (1970) p. 4-6.
- 2) Archives de l'église St Denis: Fonds St Etienne, reg. 7, fol 421. Cette église fut transformée en 1796 en opéra comique vu le refus du curé de prêter serment de fidélité à la constitution, et démolie fin 1806. (Gohert, op.cit.II, 623)
- 3) E.Humblet: De orgels in Sint-Truiden, p.3, St Trond, 1967. En 1748, Meunier avait reçu 32 patacons soit 128 florins. Cet orgue n'est plus en place.

&&&&&&&&&

16. Léonard - François Delvaux* (1777-1847)

Quoique cité par Auda, (1) ce facteur est très peu connu. Il fut baptisé à N.D. aux-fonts, le 29-12-1777 comme fils de Georges-François Delvaux et de Marie-Noëlle Simons. Il épousa Marie-Antoinette Beaumont et mourut rue sur le chaffour 16, veuf, le 13 oct. 1847. Deux infirmiers déclarèrent son décès. Il avait eu trois frères, Henri-Marie, Georges-Louis-Alexandre et François-Marie-Joseph-Maximilien, ainsi qu'une soeur Marie-Josephe-Alexandrine, nés de 1780 à 1788. (2)

Son activité est connue par quatre témoignages. En 1820 il ajouta une trompette et un clairon à St Remacle de Liège, (3) pour 10 louis ce qui peut faire 15,20 ou 23 florins selon l'espèce de louis (4), tandis que sept ans plus tard, il restaurait l'orgue de Seraing, (5) et qu'en 1836, il signait la restauration de celui de Tavier en Condroz, sur une étiquette du premier tuyau. (6)

Le 1er mai 1837, il rédigea un projet de restauration de l'orgue de Berlo près de Waremme, projet exécuté pour la somme de 1.000 francs. (7) Le 28 oct. suivant, il reçut 500 frs. (8)

- 1) Page 254.
- 2) A.E.L. R.P. sub data et Etat-civil de 1847.
- 3) Archives de cette église, non classées.
- 4) Cités dans l'almanach du département de l'Ourthe XI, (1805-6) p. 87-88.
- 5) L'Organiste I (1969) p.8 et De Praestant, 17 (1968) 75, où M. E.Humblet traite de l'orgue de Houtain-l'évêque contenant un tuyau au moins provenant de Seraing.
- 6) Renseignement aimablement communiqué par Mr Delincé, historien de cette commune qui possède un très beau buffet que je crois provenir du couvent des mineurs de Huy.
- 7) M. E.Humblet prépare une étude sur cet orgue; il a bien voulu me signaler la participation de Delvaux.
- 8) A.E.L. Cure de Berlo, n°6: comptes de 1838.

&

LES ORGUES A SAINT-TROND.

.....

E. Humblet.

En 1967 je publiais une brochure grâce à l'appui de l'Administration communale de St Trond, concernant les 17 orgues de cette ville.

Il est extraordinaire de constater comme cet état a changé après à peine huit ans.

Deux orgues furent irrémédiablement perdus dans un incendie:

1. Le 1 mars 1972, le modeste orgue français (de 1893) des soeurs Ursulines fut détruit.
2. L'incendie tragique du 9 décembre 1976 au séminaire, encore de fraîche mémoire chez tous les habitants de la ville, détruisit l'un des plus beaux orgues du Limbourg, voire du pays.

Il fut construit en 1834 pour le séminaire de Rolduc (Limbourg Néerlandais) par le facteur d'orgues Korfmacher, de Linnich, (Allemagne près de la frontière Néerlandaise), et transféré en 1843 au séminaire de St Trond. Après l'excellente restauration par la firme D.Flentrop, de Zaandam, en 1955, de l'instrument négligé, il fut maintes fois joué par des organistes réputés: (Flor Peeters, Kamiel D'Hooghe, Pierre Froidebise et beaucoup d'autres).

3. En 1969, les Soeurs Noires (Zwartzusters) déménagèrent de l'orphelinat de Nieuw-St Truiden vers Hamont; leur petit orgue fut aussi transféré.

4. L'orgue historique (des années 1640-50) de l'église du Béguinage fut confié avec quelque hâte à la firme Flentrop susnommée de Zaandam, où il attend toujours une décision du Conseil Provincial.

5. Le 3 janvier 1973, l'orgue de Schuurhoven, lors d'un incendie du chœur, fut tellement endommagé par la chaleur excessive, qu'il devint injouable.

6. L'orgue monumental de l'église principale est, depuis la restauration de l'église, ainsi que par le chauffage, actuellement injouable, et attend la restauration, (après le chemin de croix... administratif).

7. L'orgue des Pères Rédemptoristes à Steenaert, construit en 1842-1844 par un conventuel de leur ordre, frère Gaspar Rettler, d'origine allemande, ultérieurement coupé en deux et transformé en 1870-1871 par Arnold Clerinx, facteur de St Trond, fut démonté en 1974, après des années d'abandon, l'église et le couvent devant vider la place pour de nouveaux bâtiments de clinique. Il fut cédé à l'académie de musique de la ville où il attend une reconstruction.

8. Le grand orgue neuf de l'église des frères Mineurs fut à son tour démonté après à peine vingt années d'utilisation en 1975, et remplacé par un orgue de chœur mécanique plus petit de 2 claviers et 14 jeux.

Une nouvelle brochure sur les orgues de St Trond devrait actuellement être toute différente.